

PREMIER EMPLOI JEUNES

LA NOUVELLE FORMULE POUR LES CHÔMEURS

Page 4

ASSASSINAT DU MAIRE DE BORDJ-EL-AMIR-ABDELKADER

DÉMANTÈLEMENT D'UN RÉSEAU DE SOUTIEN AUX MEURTRIERS

Page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 2393 - Ven. 30 - Sam. 31 janvier 2015 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

A LA VEILLE DU MATCH FACE À LA CÔTE-D'IVOIRE

GRANDE DÉTERMINATION CHEZ LES VERTS

Pages 12-13-14



RAPPORT MONDIAL 2014 DE HUMAN RIGHTS WATCH

LES DROITS HUMAINS EN DANGER !

Page 3



"ÉRADIQUER" LE TERRORISME
DE L'AFRIQUE

SELLAL "NOUS RESTONS MOBILISÉS"



Page 3

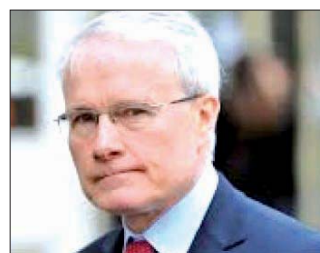
TENUE DU FORUM
DE CRANS-MONTANA DANS
LA VILLE OCCUPÉE DE DAKHLA

L'ALGÉRIE CONTESTE

Page 3

JOURNALISTES ALGÉRIENS
ASSASSINÉS PAR LE TERRORISME

L'HOMMAGE DE L'AMBASSADEUR DE FRANCE



Page 3

CONFÉRENCE NATIONALE DE CONSENSUS

LE FLN DIT "OUI" AU FFS

Page 5

LOGEMENTS SOCIAUX VENDUS AU MARCHÉ NOIR

L'ÉTAT VA DUREMENT SÉVIR

Page 5



35
milliards de dollars est la
valeur de la production
nationale en 2014

3.000
ingénieurs et 5.000
techniciens supérieurs
formés en hydrocarbures,

38.000
enfants risquent de mourir de
faim en Somalie avertit l'Onu.

L'usage du téléphone portable au volant à l'origine de plus d'une centaine d'accidents de la circulation

L'usage du téléphone portable au volant a été à l'origine de 102 accidents de la route en 2014, a indiqué jeudi un communiqué du département de la communication et des relations publiques à la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN).

17.383 accidents de la route survenus en milieu urbain ont été recensés durant la même période par les services de la sécurité routière dont 102 dus à l'usage du



téléphone portable au volant.

La grippe porcine s'est invitée en catimini



La grippe porcine est entrée chez nous on se demande comment, toujours est-il qu'elle est bien là et commencerait à faire des ravages notamment chez les personnes qui ont une insuffisance respiratoire. Le ministère de la Santé et de la Réforme hospitalière s'est bien gardé de donner l'alerte. Les décès enregistrés dernièrement seraient beaucoup plus dus à la grippe porcine qu'à la grippe saisonnière, omer-ta oblige. Des enfants en bas âge ont été admis récemment à l'hôpital El-Kettar, c'est dire qu'il y a anguille sous roche.

Une "Bird Map" en projet à Constantine

Une "Bird Map", ou carte des espèces ornithologiques peuplant les plans d'eau, sera confectionnée à Constantine dans les deux années à venir, a indiqué mercredi le président de l'association locale "Aqua-Cirta", Tarek Kermiche.

Intervenant au cours d'une rencontre organisée par la conservation des forêts en célébration de la journée mondiale des zones humides (2 février de chaque année), le responsable de cette association a affirmé que "ce catalogue, en cours d'élaboration, contiendra des photos, des informations et des données sur chaque espèce recensée et sur son habitat et le milieu par lequel il transite sur le chemin de migration".

Le Pr. Karim Haddad, responsable du "Club ornithologie"



relevant de cette association à caractère scientifique et écologique, a précisé à l'APS que les spécialistes ont recensé, ces deux dernières années, 32 espèces d'oiseaux migrateurs dont des canards de différents types, des sarcelles d'été et d'hiver, des tadornes de belon, des fuligules milouins, des foulques

macroules et des gallinules-poules d'eau.

Les travaux de cette journée organisée à l'institut national spécialisé de formation professionnelle (INSFP) de Sidi-Mabrouk, ont également donné lieu à la présentation de communications sur la biodiversité dans la région d'Ibn Ziad.

Non voilée, Michelle Obama choque l'Arabie saoudite

La première dame des États-Unis s'est présentée cheveux au vent devant le nouveau roi Salmane, bouleversant les mœurs d'un royaume aux lois moyenâgeuses. La présence de Barack Obama à Riyad, au lendemain des funérailles du roi Abdallah, devait sceller les liens entre les États-Unis et l'Arabie saoudite, jusqu'ici unis par le lucratif compromis pétrole contre sécurité. Mais à l'image d'une relation chancelante, la visite du président américain n'a pas été de tout repos pour la gérontocratie saoudienne. Si le pensionnaire de la Maison-Blanche s'est abstenu d'évoquer devant ses hôtes le terrible bilan du royaume saoudien en matière de droits de l'homme, c'est par sa femme, Michelle, que le scandale est arrivé.

Un chat sort d'outre-tombe cinq jours après son enterrement

Il y a onze jours de cela, Ellis Hutson, un Américain, a retrouvé son chat Bart gisant dans une rue de Tampa (Floride), après avoir été renversé par une voiture. L'animal ne respirait plus. Ne pouvant pas se résoudre à enterrer le félin, son propriétaire âgé de 52 ans a demandé à son voisin, Dave, de déposer son corps au bord de la route, et de creuser une tombe de fortune. Ce qu'il a fait.

Mais voilà, le 21 janvier dernier un chat a miaulé à la porte de Dusty Albritton, un autre habitant du quartier, pour demander de la nourriture. "Au départ, j'ai été très surpris", a raconté Dusty au Tampa Bay Times. "Tout ce que je sais c'est que ce chat était mort". Mâchoire cassée et œil endommagé... Bart était mal en point.

Prévenu, Ellis n'a pas su quoi faire dans un premier temps. "C'était dur à croire". "Je n'ai jamais rien vu de pareil avant", a expliqué le propriétaire du félin. Il s'est empressé d'emmener son animal chez le vétérinaire.

Comme il ne pouvait pas payer l'intervention chirurgicale d'un montant de 885 euros, une association animalière a mis la main à la poche pour sauver Bart.

Grâce à cette opération de la dernière chance, l'animal devrait être sur pattes d'ici à six semaines. Ellis est aux anges. Son félin ronronne de nouveau malgré les épreuves traversées. Souhaitons-lui un prompt rétablissement.

D
I
X
I
T



Larbi Ould Khelifa

"L'Algérie n'est pas toujours à l'abri d'autant plus qu'elle a vécu la tragédie du terrorisme et de la destruction. L'Algérie compte des amis qui lui veulent du bien et des détracteurs qui veulent la plonger dans les problèmes."

POUR "ÉRADIQUER" LE TERRORISME DE L'AFRIQUE

L'Algérie reste mobilisée

L'Algérie est mobilisée au plan national et international pour éradiquer le terrorisme de l'Afrique, a affirmé jeudi soir à Addis-Abeba au sommet du Conseil de paix et de sécurité (CPS), le Premier ministre Abdelmalek Sellal qui représente le président de la République Abdelaziz Bouteflika au sommet de l'Union africaine, prévu vendredi et samedi.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Conscient "de la difficulté de la tâche, mon pays reste mobilisé, au plan national, sous-régional et international, dans le cadre de la stratégie des Nations unies de lutte contre le terrorisme et de l'Union africaine, pour éradiquer le fléau du terrorisme de notre continent", a affirmé Sellal qui intervenait sur la question de Boko Haram (Nigeria).

"C'est une nécessité civilisationnelle et fondamentale pour l'Afrique", a-t-il dit, faisant observer que "la menace du groupe Boko Haram s'étend et prend des proportions dangereuses et préoccupantes qui appellent une riposte rapide, vigoureuse et robuste pour mettre un terme définitif aux massacres et atrocités commis régulièrement par ce groupe terroriste".

En ce sens, Sellal a indiqué que l'Algérie "tient à saluer" l'initiative du Niger après avoir organisé à Niamey (20 janvier 2015) une réunion des ministres des Affaires étrangères et de la Défense nationale des pays du Bassin du Lac Tchad en présence de partenaires internationaux en vue d'adopter une stratégie commune avec le Nigeria pour faire face à ce groupe terroriste.

"Il est important que le suivi des résultats de cette réunion soit soutenu par les pays concernés, mais également par l'Union africaine et les Nations unies", a-t-il préconisé.

Le Premier ministre a relevé que les activités



Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal.

terroristes de ce groupe (Boko Haram) s'étendent et touchent maintenant des zones de plus en plus larges au Nigeria, mais également au nord du Cameroun, ajoutant que les activités criminelles de ce groupe devront être "enrayées pour protéger les populations civiles".

Pour Sellal, face à cette menace qui entrave les efforts de développement, "la peur doit absolument changer de camp", soulignant que "pour cela, il est impératif que la réponse

soit forte, collective et solidaire en mobilisant les moyens nécessaires et d'accompagner nos frères nigériens pour mener ce combat difficile et de longue haleine".

Acet effet, le Premier ministre a affirmé que la coordination entre les pays de la région avec le Nigeria doit être "effective" et porter "immédiatement" sur l'échange de renseignements qui est à la base de la lutte contre le terrorisme. "La réponse doit également porter sur le volet crucial du

renforcement des capacités du Nigeria et des pays voisins et la fourniture d'équipements, précisant qu'il est du devoir et de la responsabilité de la communauté internationale d'apporter sa contribution dans ce domaine".

Abdelmalek Sellal a, en outre, estimé que la réponse doit porter sur "l'adhésion des populations locales à la lutte menée par les Etats contre le terrorisme".

Par ailleurs, le Premier ministre a transmis à l'assistance les "salutations chaleureuses et fraternelles" du président de la République, Abdelaziz Bouteflika et a aussi félicité le président du CPS, Alpha Condé, président de la Guinée, d'avoir inscrit à l'ordre du jour de ce sommet, la question du groupe terroriste Boko Haram.

L. B.

JOURNALISTES ALGÉRIENS ASSASSINÉS PAR LE TERRORISME

L'hommage de l'ambassadeur de France

PAR RAYAN NASSIM

La France a rendu hommage jeudi à Alger aux journalistes algériens assassinés par le terrorisme durant les années 90, affirmant à travers son ambassadeur en Algérie, que la lutte contre ce fléau nécessitait un "combat commun" et "sans frontière".

"Je souhaite que nous ayons ce soir une pensée pour les 120 journalistes algériens assassinés pendant les années noires par l'idéologie barbare (...) Ils sont parmi les premiers journalistes à avoir payé de leur vie leur opposition au terrorisme, parmi les plus nombreux martyrs de la liberté d'expression", a indiqué l'ambassadeur de France en Algérie, Bernad Emié, lors d'une cérémonie organisée en l'honneur des partici-

pants au programme de formation des journalistes Tahar-Djaout.

Dans une allocution de bienvenue, M. Emié, a également rendu hommage aux intellectuels et aux artistes algériens qui ont été victimes de la violence terroriste, citant dans ce contexte le chanteur Matoub Lounès. L'ambassadeur de France a, toutefois, reconnu que son pays n'avait "sans doute pas alors (durant les années 90) pleinement pris conscience de ce qu'était la violence terroriste", ajoutant que "ce n'est que progressivement que nous avons compris qu'il s'agissait d'un combat commun, un combat sans frontières contre la barbarie et pour la liberté". "Le temps du repli et de l'ignorance est terminé. La solidarité internationale qui s'est manifestée à la suite des attentats de Paris (contre le journal français Charlie Hebdo) l'a

montré", a-t-il affirmé, estimant que "s'en prendre à un journaliste, à un dessinateur, quel que soit son pays, sa religion, ses croyances, c'est s'attaquer à la liberté et aux valeurs les plus précieuses de l'humanité".

M. Emié a, dans ce contexte, indiqué que l'éducation, la culture et la formation étaient "les meilleures armes" pour lutter contre le terrorisme et pour défendre la liberté d'expression.

Le diplomate français a, par ailleurs, salué l'"extrême mobilisation" des autorités algériennes ayant conduit à la neutralisation de plusieurs membres du groupe terroriste, qui a assassiné (fin septembre 2014 en Algérie) le ressortissant français, Hervé Gourdel, et la découverte de la dépouille de ce dernier (15 janvier 2015).

R. N.

ASSASSINAT DU MAIRE DE BORDJ-EL EMIR-ABDELKADER

Démantèlement d'un réseau de soutien aux auteurs du crime

PAR SMAIL B

Moins de deux mois après l'assassinat du maire de Bordj-el-Emir-Abdelkader (Tissemilt), les services de la Gendarmerie nationale sont parvenus à avancer sérieusement dans l'enquête et d'élucider cette affaire, confirmant du coup le savoir-faire et les compétences de ce corps de sécurité. Un coup de filet spectaculaire a été en effet réalisé par les gendarmes de la brigade de Bordj-el-Emir-Abdelkader qui ont réussi à mettre hors d'état de nuire des membres composant un réseau de soutien aux auteurs du meurtre, a-t-on appris par un communiqué de presse des services de sécurité. L'information fait état de l'arrestation de 4 personnes âgées entre 30 et 38 ans dont deux sont connues pour avoir eu des antécédents judiciaires pour aide et assistance aux groupes terroristes. Les mis en cause sont originaires de Bordj-el Emir-Abdelkader excepté un seul homme, natif lui

de Médéa. Assassiné le 12 décembre, à 9h30, Benyoucef Chelghoum, 56 ans, qui occupait également le poste de président de la chambre d'agriculture de la wilaya de Tissemilt a été surpris par un individu qui s'est introduit dans la ferme de la victime, située à Fercha, au sud-ouest de la ville de Bordj-el-Emir-Abdelkader, pour ouvrir le feu au moyen d'un fusil de chasse en direction de l'élue. Ce dernier qui était en compagnie de son employé et de ses deux fils a été atteint à l'abdomen et au dos. Ne se contentant pas de cet acte, le bourreau va jusqu'à égorger le défunt avant de prendre la fuite. Un assassinat qui a jeté l'émoi au sein des populations locales mais aussi de tous les Algériens et qui n'a, surtout, pas été sans rappeler les années de sang qu'a vécues l'Algérie lors de la décennie noire. Du coup, la peur et l'inquiétude ont refait surface dans une région qui a tant souffert du terrorisme.

Mais il va sans doute qu'avec ce coup de filet, les citoyens vont être rassurés. Car les investigations entreprises par les gendarmes enquêteurs durant cette période ont abouti à l'interpellation dans un premier temps de deux hommes pour aide et assistance aux groupes terroristes activant dans la région avant que ces derniers ne dénoncent leurs deux complices qui seront à leur tour interpellés. Présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Theniet-El-Had pour apologie d'actes terroristes, adhésion à un groupe terroriste, aide et assistance aux groupes terroristes, complicité dans un homicide volontaire avec préméditation, deux des mis en cause ont été placés sous mandat de dépôt alors que les deux autres ont bénéficié de la liberté provisoire.

S. B.

EFFORTS DE L'UA ET DE LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE POUR LE DIALOGUE EN LIBYE

Lamamra à Addis-Abeba

Le Groupe international de contact sur la Libye sous l'égide de l'Union africaine a salué l'initiative de l'Algérie d'organiser une conférence de réconciliation nationale entre les parties libyennes, selon les conclusions de ce groupe rendues publiques jeudi soir à Addis-Abeba. La réunion du groupe international pour la Libye, tenue mercredi dans la capitale éthiopienne, avait mis l'accent sur la centralité du rôle des pays voisins de la Libye au regard des conséquences sur la sécurité dans ces pays, est-il souligné dans les conclusions du Groupe international de contact sur la Libye. Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, avait affirmé à ce propos que l'Algérie s'associe "pleinement" aux efforts de l'Union africaine (UA) et de la communauté internationale visant à instaurer le dialogue et la réconciliation dans ce pays, loin de toute ingérence étrangère, soulignant qu'il est "évident que toute solution durable à la crise ne peut être que le fait des Libyens eux-mêmes, loin de toute ingérence ou interférence".

TENUE DU FORUM DE CRANS-MONTANA DANS LA VILLE OCCUPÉE DE DAKHLA

L'Algérie conteste

La proposition de l'Algérie d'adopter une déclaration condamnant la tenue du Forum de Crans Montana dans la ville occupée de Dakhla a été appuyée par plusieurs pays au sein du Conseil exécutif de l'Union africaine (CEUA), a-t-on appris jeudi à Addis-Abeba auprès de cette instance. Au cours du rapport de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples et à l'initiative de l'Algérie, il a été proposé lors du Conseil exécutif de l'UA, l'adoption d'une déclaration qui condamne la tenue du Forum de Crans-Montana (mars 2015) dans la ville occupée de Dakhla, indique-t-on au CEUA. Cette proposition a suscité un "débat intense" au sein du Conseil, a ajouté la même source qui s'attend à ce que cette suggestion "fortement appuyée" par plusieurs pays membres de l'UA, soit adoptée pour que le forum soit boycotté.

L. B.

RAPPORT MONDIAL 2014 DE HUMAN RIGHTS WATCH

Les droits humains en danger !

Dans son 24^e rapport annuel sur les pratiques en matière de droits humains observées à travers le monde, Human Rights Watch résume les problématiques majeures rencontrées dans plus de 90 pays. Cette ONG des droits de l'Homme fustige, à travers ce nouveau rapport, plusieurs pays notamment les puissances mondiales qui se disent être un exemple pour les autres.

PAR KAHINA HAMMOUDI

Dans son introduction, le directeur exécutif, Kenneth Roth, montre à quel point l'approche consistant à « *server les rangs* » en ignorant les droits humains adoptée par de nombreux gouvernements au cours de l'année tumultueuse qui vient de s'écouler, est contre-productive. La montée du groupe extrémiste État islamique (également connu sous les sigles EI ou EIL en français, Isis en anglais, et Daesh en arabe) est l'une de ces crises internationales au cours desquelles les droits humains ont été relégués au second plan, selon Human Rights Watch. Pourtant, l'EI n'a pas surgi de nulle part. Outre le vide sécuritaire apparu dans le sillage de l'invasion américaine de l'Irak, les politiques abusives et sectaires des gouvernements irakien et syrien et l'indifférence de la communauté internationale à leur égard ont favorisé l'émergence de ce groupe armé. Cette ONG des droits de l'homme fustige à travers ce nouveau rapport plusieurs pays notamment les puissances mondiales qui se disent être un exemple pour les autres notamment les États-Unis. Ce dernier pays figure dans ce rapport de 2014 et à travers l'investigation de HRW nous comprenons de plus en plus les lacunes des USA en matière de droits de l'homme.

Le calvaire des Palestiniens et des Sahraouis perdure

Quant aux autres questions d'actualité internationale HRW se penche bien entendu sur le cas de la répression que subissent quotidiennement les peuples palestinien et sahraoui.

Concernant le Maroc, HRW précise qu'entre avril et octobre 2014, la Maroc a expulsé au moins 40 visiteurs étrangers du Sahara occidental. La plupart d'entre eux étaient soit des partisans européens du droit des Sahraouis à l'autodétermination, soit des journalistes freelance ou des chercheurs qui n'avaient pas organisé leur visite en coordination avec les autorités. Ces expulsions, ainsi que la lourde surveillance exercée par la police marocaine sur les étrangers qui ont effectivement rencontré des militants sahraouis des droits humains, ont porté atteinte aux tentatives du Maroc pour présenter le Sahara occidental comme un espace transparent exposé au regard d'observateurs internationaux. En 2013 déjà Sarah Leah Whitson, directrice de la division Moyen-Orient et Afrique du Nord de HRW avait déclaré : « *Quand il s'agit des droits humains, le Maroc ressemble à un vaste chantier où les autorités annoncent à grand bruit de vastes projets, mais retardent ensuite la finition des fondations* ». Ainsi une fois de plus une ONG internationale exprime fortement cette hégémonie colonialiste que vit le peuple sahraoui depuis déjà plusieurs années.

A travers ce rapport de 2015 nous constatons que concernant le peuple palestinien les données restent les mêmes et les sionistes jouissent d'une impunité internationale depuis déjà quelques années. Les autorités israéliennes ont détruit des habitations et d'autres biens par des pratiques discriminatoires, le déplacement forcé des centaines de résidents palestiniens dans les zones de Cisjordanie sous contrôle israélien.



Un rapport moins bon pour l'Algérie

Concernant l'Algérie, il est malheureusement à constater que HRW pouvait aisément photocopier le rapport de 2014, voire même celui des dix années précédentes, vu que la situation n'a pas grandement changé. Et pour cause, HRW déclare qu'« *aucune amélioration générale de la situation des droits humains n'a pu être constatée en Algérie en 2014, malgré les promesses d'introduire des réformes faites par le gouvernement depuis 2011. Les autorités ont restreint la liberté d'expression et les droits à la liberté d'association, de réunion et de manifestations pacifiques, et ont eu recours à des arrestations et à des poursuites à l'encontre de militants politiques et syndicaux* ». A travers ce rapport il a été précisé que le gouvernement algérien a autorisé Human Rights Watch à effectuer une visite officielle dans le pays, en octobre 2014, pour la première fois depuis 2005, et à tenir une conférence de presse sur la situation des droits humains dans les camps de réfugiés de Tindouf. « *Cependant, le gouvernement a continué de bloquer l'enregistrement juridique des organisations non gouvernementales* ».

(ONG) algériennes de défense des droits humains et a maintenu sa non-coopération avec plusieurs experts et mécanismes de droits humains des Nations unies ».

Liberté de réunion

HRW précise que les autorités ont continué d'empêcher les manifestations pacifiques, en s'appuyant sur des techniques préventives, notamment en utilisant la police pour bloquer l'accès aux sites de manifestations prévues et en arrêtant les organisateurs à l'avance. Parmi les personnes arrêtées et poursuivies en justice sur des accusations de rassemblement illégal, ont figuré des militants des droits humains et des dirigeants syndicaux.

Liberté d'association

Les autorités ont continué à entraver les efforts des organisations de défense des droits humains et d'autres pour obtenir l'enregistrement officiel de leurs associations conformément à la loi 12-06 de 2012. Celle-ci exige que toutes les associations, y compris celles déjà enregistrées, obtiennent un récépissé d'enregistrement auprès du ministère de l'Intérieur avant de pouvoir fonctionner de façon légale. La loi autorise également le ministère à refuser d'enregistrer une association dont il juge que les activités sont contraires aux « *constantes et aux valeurs nationales ainsi qu'à l'ordre public, aux bonnes mœurs et aux dispositions des lois et règlements en vigueur* ».

Restrictions syndicales

D'après ce même rapport, le gouvernement a continué d'empêcher ou de perturber les efforts des travailleurs pour former des syndicats indépendants, et de réprimer les manifestations et les grèves pacifiques. Les autorités se sont livrées à des manœuvres administratives pour refuser le statut juridique aux syndicats indépendants qui cherchent à fonctionner en dehors de l'Union générale des tra-

vailleurs algériens (UGTA), la fédération nationale de syndicats que de nombreuses personnes estiment être trop proche du gouvernement. Selon la loi, les travailleurs ont le droit de former des syndicats en fournissant simplement aux autorités un avis écrit, après quoi le ministère de l'Intérieur devrait leur délivrer un récépissé confirmant l'enregistrement du syndicat. Dans de nombreux cas, cependant, le ministère a soit omis de délivrer le récépissé, laissant le syndicat incapable de prouver son enregistrement, soit exigé des informations supplémentaires, soit demandé aux syndicats de modifier leurs statuts avant de leur délivrer un récépissé d'enregistrement. Dans certains cas, le ministère n'a pas délivré de récépissé même après que les syndicats aient respecté ses instructions. Sans récépissé, un syndicat ne peut pas représenter les travailleurs de façon légale. Les organisateurs et travailleurs membres de syndicats autonomes font l'objet d'arrestations et de poursuites arbitraires ainsi que d'autres formes de harcèlement, tels que le licenciement de leur emploi dans la Fonction publique, pour avoir poursuivi pacifiquement leurs activités syndicales et avoir manifesté en faveur de meilleurs droits du travail. Le 16 avril 2014, par exemple, la cour d'appel de Ouargla, a condamné le militant syndical Houari Djelouli à une peine de prison d'un an avec sursis ainsi qu'au paiement d'une amende pour avoir distribué des « *tracts de nature à nuire à l'intérêt national* ». La police a arrêté Djelouli le 8 avril 2013, dans le centre-ville de Ouargla alors qu'il se préparait à distribuer des tracts pour le syndicat CNDCC appelant à un sit-in pacifique de protestation devant la wilaya (siège provincial) d'Ouargla en soutien au droit au travail.

K. H.

"PREMIER EMPLOI JEUNES"

Une nouvelle formule pour les chômeurs

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Le gouvernement s'appête à instituer un nouveau dispositif appelé « *premier emploi jeunes* » qui modifie ce qui a été mis auparavant. Il s'agit d'un contrat rémunéré pour des postes de travail où devraient s'insérer les jeunes chômeurs et surtout les diplômés. Même en temps de crise, le gouvernement se résout à ne pas laisser sans avenir les franges de jeunes sans emplois où les quêteurs parmi les diplômés. En effet, on apprend d'une source du ministère du Travail et de la Sécurité sociale que cette nouvelle formule est en cours d'élaboration et qui vise à remplacer les anciens dispositifs tels que le DAIP (dispositif d'aide à l'insertion professionnelle) qui était très critiqué par les jeunes. Ce DAIP ne permettait pas de prendre en charge correctement les chômeurs et les salaires indexés étaient dérisoires. Les jeunes recrutés dans le cadre du DAIP percevaient jusque-là un salaire de 12.000 DA et 15.000 DA pour les diplômés. Ce qui était loin de leur confort

et ne correspondait aucunement à leurs attentes. Suite à quoi le gouvernement s'est penché pour mettre un terme à ce mécanisme. Désormais, le nouveau dispositif sera en mesure d'assurer un contrat salarié et de prendre en charge la protection sociale des jeunes demandeurs d'emploi. La source assure également que « *le salaire correspondra au niveau de la rémunération du poste concerné au niveau de l'employeur* ». A noter que cette disposition sera engagée par l'Etat en ce qui concerne les postes de travail à utilité publique et invite les entreprises à créer autant d'emplois en leur assurant une sorte de crédit impôt et de leur permettre des réductions fiscales. Une telle approche serait révolutionnaire tant elle a été attendue depuis longtemps. Il fallait donc l'inscrire dans la loi de finances de 2014 et de préparer un décret officiel qui sera institué prochainement dès que cette loi aura obtenu l'aval de la Chambre basse. Mais en attendant, le ministère du Travail qui a convaincu le gouvernement de la nécessité de réviser le cadre juridique en ajoutant que ce contrat de

travail pour les jeunes chômeurs insère dans son volet la retraite et les accidents de travail pour les postes de travail pénibles. C'est ainsi que les 800.000 jeunes qui exercent dans la Fonction publique et les 300.000 autres dans le secteur économique pourront obtenir satisfaction après des années de galère. A rappeler que dans ce cadre, les autres catégories de chômeurs dont la catégorie des universitaires et autres diplômés seront comptabilisées comme « *demandeurs potentiels d'emploi* » et la nouveauté consiste à leur donner une priorité dans le recrutement sauf pour la Fonction publique pour cette année. C'est ainsi qu'on apprend que les inspecteurs du ministère du Travail auront pour mission de vérifier la conformité des nouvelles directives du Premier ministre aux différentes Anem à travers le territoire national. Une mention spéciale est de recruter directement pour les métiers de bâtiment, travaux publics, manufactures et secteurs de la transformation. Le secteur privé est associé également à ces mesures.

F. A.

CONFÉRENCE NATIONALE DE CONSENSUS

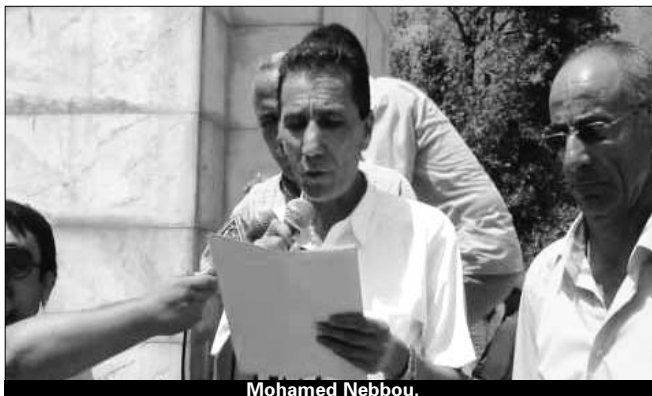
Le FLN dit "Oui" au FFS

Le FFS a réussi à convaincre le FLN du bien fondé de son initiative relative à la nécessité de "reconstruire" le consensus national. Le FLN prendra ainsi part à la Conférence nationale de consensus, qui se tiendra les 23 et 24 février prochain.

PAR KAMAL HAMED

C'est le secrétaire général du FLN, Amar Saïdani, qui a donné le OK de son parti jeudi dernier à la faveur de la deuxième rencontre entre les deux partis au siège national du vieux parti. "Cette conférence, qui se tiendra dans un contexte politique et sécuritaire extrêmement sensibles permettra à la classe politique d'amorcer le dialogue et d'échanger les opinions sur des questions importantes pour le pays" a indiqué Amar Saïdani lorsqu'il a pris la parole au début de la réunion entre les direction politiques des deux partis. Le secrétaire général du FLN, entouré de nombreux membres du bureau politique de son parti, a toutefois émis certaines conditions puisqu'il a estimé que cette conférence "doit se tenir dans le respect de toutes les institutions de l'Etat" qui, a-t-il précisé "constituent une ligne rouge". En termes plus clairs il est hors de question de remettre en cause la légitimité du président de la République, de l'APN et des assemblées locales élues. L'acceptation du FLN con-

stitue, indéniablement, un grand succès mais aussi un grand soulagement pour la direction politique du FFS qui mise beaucoup sur la conférence nationale de consensus. Une initiative pour laquelle elle a déployé d'intenses efforts en amorçant un dialogue avec toutes les parties politiques. La tâche n'a pas été de tout repos puisque cela a valu au FFS moult critiques acerbes de la part de quelques partis d'opposition. La Coordination nationale pour les libertés et la transition démocratique (CNLT), qui regroupe d'importants partis de l'opposition, a carrément dénigré cette démarche du FFS l'assimilant à une "manœuvre du pouvoir". "Nous nous réjouissons de la participation du FLN à la Conférence nationale de consensus" a indiqué le premier secrétaire du FFS, Mohamed Nebbou, lorsqu'il a pris à son tour la parole ajoutant que "cette adhésion est importante. Dans le contexte national et international actuel, le pays doit faire face à des enjeux et défis qui engagent son devenir tant sur le plan politique que sécuritaire, économique, social, culturel et environnemental". Pour le premier secrétaire du FFS,



Mohamed Nebbou.

qui était entouré d'une importante délégation comprenant des membres de l'instance présidentielle et du secrétariat national, "cette conférence sera une étape fondamentale dans le processus de reconstruction du consensus national". Cette conférence est prévue les 23 et 24 février prochain. C'est dire qu'il ne reste pas beaucoup de temps au FFS pour essayer de convaincre les parties récalcitrantes afin de prendre part à ce rendez-vous. On sait que la CNLT a déjà tranché puisqu'elle ne va pas participer à cette con-

férence. Il reste au FFS à convaincre d'autres partis de l'opposition qui ne sont pas membres de la CNLT et qui semblent favorables à son initiative. Une initiative qui verra aussi certainement la participation des partis proches du pouvoir. C'est le cas notamment du RND, du MPA et de TAJ. "Nous redoublerons d'efforts pour associer le maximum d'acteurs politiques et sociaux parce que nous voulons recréer la confiance et l'espoir au sein de notre peuple" dira encore Mohamed Nebbou. K. H.

PROJET DE LOI SUR LA PRÉVENTION DU BLANCHIMENT D'ARGENT ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME

Comme une lettre à la poste !

PAR INES AMROUDE

Les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont adopté, jeudi, à la majorité le projet de loi relatif à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, lors d'une séance plénière, présidée par Mohamed Larbi Ould Khelifa, président de l'APN, en présence du ministre de la Justice, garde des sceaux, Tayeb Louh et du ministre des Relations avec le Parlement, Khelil Mahi.

Dans son intervention à l'issue de l'adoption du projet de loi, Louh a souligné que ce texte venait "renforcer l'arsenal juridique et l'adapter aux normes internationales en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme", qualifiant cette loi de "nouveau jalon" qui consolide la législation algérienne en la matière.

Louh a indiqué que l'Algérie "a toujours mis en garde à travers les tribunes internationales, contre les risques qui pèsent, du fait

du terrorisme, sur la sécurité des Etats aux plans internes et externes". Notre pays a été parmi "les premiers à adhérer aux chartes internationales et régionales sur la lutte contre le financement du terrorisme et a toujours honoré ses engagements vis-à-vis de la communauté internationale en faveur de tout efforts visant l'éradication de ce fléau et ses effets néfastes", a-t-il rappelé.

Pour le ministre, ce projet "vient conforter la position de l'Algérie dans ce sens et réaffirmer ses engagements exprimés à maintes reprises concernant la lutte contre le terrorisme et le tarissement de ses sources de son financement". Ce texte qui "propose une définition précise et exhaustive du crime de financement du terrorisme vient également adapter le système législatif national et réaffirmer les engagements internationaux".

Au sens du nouveau texte, "le financement du terrorisme est considéré comme étant un crime que l'opération soit ou non liée à un acte terroriste", a expliqué Louh.

La loi adoptée vient par ailleurs, selon le ministre, combler le vide juridique relatif à la

définition des instances nationales chargées de promulguer les décisions relatives au gel et à la saisie des fonds des terroristes.

En définissant ces instances, l'Algérie se sera conformée à l'article 7 de la charte des Nations unies.

Outre l'introduction de nouvelles lois sur la prévention du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme, le texte propose l'élargissement de la compétence des tribunaux lorsqu'il s'agit d'actes terroristes visant les intérêts de l'Algérie à l'étranger ou lorsque la victime est de nationalité algérienne.

L'Algérie "a été parmi les premiers Etats à avoir proposé la criminalisation du paiement de la rançon, notamment dans le cadre de ce projet de loi", a-t-il rappelé. "Aujourd'hui, nous avançons réellement dans le processus de consolidation des efforts de l'Etat en matière de lutte contre les crimes dangereux dont le blanchiment d'argent", a-t-il dit.

Au regard de l'importance de ce projet, le gouvernement a invoqué, pour la première

fois, l'article 17 de la loi organique, régissant l'organisation et le fonctionnement des deux chambres du Parlement ainsi que leurs relations fonctionnelles avec le gouvernement dont les dispositions confèrent au gouvernement le droit de faire valoir, lors du dépôt d'un projet de loi donné, son caractère urgent.

La séance du vote, qui s'est déroulée en présence de 243 députés et 68 procurateurs, a été boycottée par les députés des deux groupes parlementaires du PT et de l'AAV, au motif d'"entorses faites au règlement intérieur de l'APN". I. A.

ARRESTATION AU MAROC D'UN RESSORTISSANT ALGERIEN POUR "TERRORISME"

L'Algérie émet une commission rogatoire

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a annoncé jeudi à Alger qu'une commission rogatoire a été émise à l'intention des autorités judiciaires marocaines concernant l'arrestation d'un ressortissant algérien pour suspicion d'appartenance à une organisation terroriste. "Le parquet compétent a demandé au juge d'instruction d'émettre une commission rogatoire à l'intention des autorités judiciaires dans le royaume marocain frère à l'effet d'identifier le prévenu et de fournir, aux autorités judiciaires algériennes, les informations nécessaires le concernant", a fait savoir Louh dans une déclaration à la presse en marge du vote du projet de loi relatif à la prévention du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme. Cette commission s'inscrit dans le cadre de la coopération entre les autorités judiciaires algériennes et marocaines, a indiqué le ministre.

Les autorités marocaines ont annoncé récemment avoir arrêté un ressortissant algérien pour suspicion d'appartenance à une organisation terroriste. I. A.

LOGEMENTS SOCIAUX VENDUS AU MARCHÉ NOIR

L'Etat va durement sévir

PAR RAYAN NASSIM

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune, a affirmé jeudi à Alger que les Offices de promotion et de gestion immobilières (OPGI) procédaient au recensement des logements sociaux vendus par leurs bénéficiaires au marché noir.

Ce problème entrave l'opération de vente de près de 571.000 logements sociaux, distribués entre 1983 et janvier 2004, à leurs occupants, a indiqué Tebboune lors d'une séance du Conseil de la nation consacrée aux questions orales, soulignant que des instructions avaient été données aux OPGI pour déterminer l'identité des occupants de ces logements.

Les logements sociaux vendus au marché noir représentent 20 % des logements sociaux occupés. Ces logements sociaux, appartenant à l'Etat, ont été cédés par des bénéficiaires à d'autres personnes dans le cadre d'une hypothèque, car leur vente est illégale, a pré-

cisé le ministre.

Il "s'agit là d'une affaire morale", a estimé M. Tebboune, soulignant que "certains cas seront traités et réglés, notamment ceux qui concernent des désistements de logements à des membres de la famille, tandis que d'autres cas seront examinés par le gouvernement".

Le problème se posera toujours pour les personnes ayant acheté des appartements auprès des bénéficiaires, dans le cadre de désistements et qui sont toujours inscrites au niveau du secteur comme personnes habilitées à obtenir un logement social, car ne figurant pas sur le fichier national du logement.

Le nouveau règlement de l'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement (AADL), défini dans le cadre du décret exécutif modifiant et complétant le décret exécutif numéro 148/91, prévoit de doter l'agence de quatre directions générales et de sept directions régionales autonomes, a souligné Tebboune. Ce nouveau décret exécutif modifiant le décret en vertu duquel

l'Agence a été créée en 1991, a confié à celle-ci de nouvelles missions, outre la poursuite et le suivi des programmes des années 2001, 2002 et 2013. Selon le nouvel organisme de l'Agence, la direction générale sera épaulée de quatre DG adjointes, mais continuera à assumer son rôle dans les transactions financières, tandis que ces DG adjointes se chargeront d'autres missions.

L'Agence comptera entre sept et neuf directions régionales dont les prérogatives seront définies par décret ministériel, selon la densité des programmes de logements de chaque wilaya (deux directions régionales à Alger, deux à Annaba et à Constantine, un pour l'Ouest et deux à Ouargla et à Béchar). Concernant les projets réalisés dans certaines wilayas dont les bénéficiaires résident dans une autre wilaya, le ministre a fait savoir que son secteur octroierait un taux variant entre 20 et 30 % des logements prévus aux communes abritant ces projets.

R. N.

FERRONNERIE D'ART ET TISSAGE DE TAPIS

Des sessions de formation au profit de centaines d'artisans

La session de formation permettra aux artisans concernés d'avoir une somme de connaissances afin de pouvoir concevoir des maquettes et fabriquer ensuite une gamme de produits de haute qualité.

PAR RAYAN NASSIM

L'activité de ferronnerie d'art et du tissage de tapis traditionnel ont toute l'attention de la chambre des métiers et de l'artisanat d'initier des formations dans ces deux créneaux a appris jeudi l'APS auprès du directeur de la chambre des métiers et de l'artisanat.

Ainsi pas moins de 23 artisans ferronniers suivent actuellement une formation théorique et pratique en design au niveau du centre de formation professionnel de Sebdu autour du thème "L'art mauresque", a indiqué Hamitouche Djillali.

Il a souligné que cette session permettra aux artisans d'avoir une somme de connaissances sur cet art afin de pouvoir concevoir des maquettes et fabriquer ensuite une gamme de produits de haute qualité et diversifiée. Cette formation, initiée par le ministère de tutelle, vise, entre autres objectifs, "une mise à niveau qui offrira, à ces artisans, une qualification à même de les aider à décrocher des marchés publics,



Redonner à l'art ancestral du tissage sa lettres de noblesse.

notamment dans le secteur du bâtiment où ils contribueront à améliorer l'aspect esthétique des cités et autres édifices", a-t-il ajouté. Ces artisans stagiaires qui font tout partie du système productif local (SPL), vont prochainement s'organiser en association afin de développer ce créneau, a encore indiqué le même responsable. La stratégie élaborée par le ministère de

tutelle et exécutée par la Chambre des métiers de Tlemcen est axée sur la formation des artisans, notamment dans les métiers qui ont toujours fait la réputation de la région, à l'instar du tapis. Dans ce cadre, une section de 47 femmes de la région stéppique de Sidi-Djillali est en formation en tapis traditionnel, dans le but de relancer ce créneau à travers la wilaya de

Tlemcen. Pour ce faire, six régions de la wilaya de Tlemcen ont été identifiées comme pôles de développement de ce métier, a indiqué M. Hamitouche.

Il s'agit de Sebdu, Ouled- Mimoune, Bensekrane, Beni Snouss, Sidi Djillali et Tagma dans la commune d'Ain Fezza.

Ce sont au total plus de 250 femmes et jeunes filles qui vont bénéficier de formation pour ensuite créer des unités de production qui seront approvisionnées, en matière première et en équipements, par la chambre des métiers et leurs produits seront commercialisés par la même structure. D'autres formations dans les domaines de la vannerie, de la poterie et de la natte seront incessamment lancées au profit des artisans de la wilaya, selon le même responsable. La chambre des métiers et de l'artisanat compte actuellement plus de 7.500 artisans dans divers métiers. L'année 2014 a enregistré plus de 900 nouveaux inscrits alors que l'année 2013 avait enregistré 733, soit une augmentation de plus de 27 %, a-t-on indiqué.

R. N.

ENSEIGNEMENT INTÉGRÉ

Mise en place d'un atelier pour enfants handicapés

L'ONG, Handicap International, a mis en place en Algérie le premier atelier d'enseignement intégré pour enfants handicapés, initié sous l'égide de la section activant sur le territoire nationale. L'atelier en question a été ouvert jeudi à Batna apprend l'APS auprès de l'association locale de lutte contre les myopathies.

L'atelier, inaugurant ce projet intitulé

**PRISE EN CHARGE
DES ENFANTS AUTISTES
Plaidoyer pour
l'instauration
d'un cadre juridique**

Les participants à une journée d'étude sur l'autisme, organisée jeudi à Guelma, ont appelé à la nécessité d'un "cadre juridique" pour la prise en charge des enfants autistes. Au cours de cette rencontre qui s'est déroulée à la maison de la culture de Guelma, en présence de parents d'autistes, de médecins, de cadres de la santé et de responsables de centres psychopédagogiques, il a été débattu des moyens et des mécanismes de prise en charge de cette catégorie de patients. Des mères d'enfants autistes, présentes à cette rencontre, ont présenté leurs témoignages, souvent poignants, sur les souffrances endurées au quotidien pour élever un enfant atteint de ce mal, ainsi que sur les coûts "exorbitants" des soins en l'absence de structures spécialisées de prise en charge. Selon elles, un enfant autiste nécessite une dépense mensuelle moyenne de l'ordre de 30.000 dinars. Les participants ont invité les parents d'autistes à s'organiser en associations afin de bénéficier de la couverture sociale et pédagogique nécessaire. Docteur Nora Brahmi, psychologue clinicienne, a mis l'accent sur l'importance du diagnostic précoce de cette affection afin de pouvoir la traiter "le plus efficacement possible" avant d'évoquer les techniques de rééducation et le rôle des parents dans la prise en charge. La journée d'étude était organisée en collaboration avec la Radio nationale, la direction de la santé, la direction de l'éducation et la direction de l'action sociale.

"Insaf", dont le financement est assuré par l'ambassade de France en Algérie, s'est déroulé à l'école des enfants sourds-muets de Batna sous le slogan "La différence, une occasion pour apprendre, l'Insaf, une opportunité pour s'intégrer", en présence de représentants d'associations de handicapés et de psychologues. Pour la représentante en Algérie de Handicap International, Zahra Djoudi, le projet s'inscrit "dans la continuité des initiatives lancées en 2008 par plusieurs associations soutenues par l'ONG pour favoriser l'enseignement destiné à des enfants aux besoins spécifiques en vue de faciliter leur intégration dans le système scolaire normal". C'est la première expérience du

genre menée à Batna, selon Mlle Djoudi qui a estimé "nécessaire de sensibiliser l'ensemble des acteurs concernés pour parvenir à l'objectif assigné, à savoir intégrer ces enfants dans des établissements scolaires". Cette initiative "fait partie de plusieurs autres actions similaires supervisées par Handicap International avec le concours de partenaires algériens, dans le cadre de la convention signée en 2004 avec l'Association française contre les myopathies", a-t-elle ajouté.

Selon le président de l'association batnienne contre les myopathies, Lamine Guendouz, l'atelier donnera lieu à des stages de formation et à des campagnes de sensibilisation au profit des animateurs

d'associations à travers les communes de la wilaya pour favoriser l'intégration scolaire des enfants souffrant d'un handicap.

Au cours de l'atelier, un documentaire sur une expérience d'éducation intégrée, réalisée par l'association "Tahadi" de la daïra de Seddouk a été présenté, suivi d'une intervention autour de la nécessité de créer un comité local de concertation en matière d'éducation intégrée. Depuis sa création en 2010, l'association batnienne contre les myopathies a initié plusieurs opérations dont une relative à l'aménagement, dans la capitale des Aurès, de passages adaptés pour handicapés moteurs se déplaçant sur fauteuil roulant, a été adoptée par la commune de Batna.

R. N.

CONFÉRENCE NATIONALE AU PROFIT DES PERSONNES AUX BESOINS SPÉCIFIQUES

Leur permettre de participer au développement socio-économique

Le ministère de la Solidarité nationale avec le concours du ministère de la Jeunesse prépare une conférence nationale au profit des personnes aux besoins spécifiques. Cette conférence a pour principal objectif de permettre à cette catégorie de la société de participer activement au développement socio-économique du pays, a expliqué le ministre de la Jeunesse, Abdelkader Khomri.

Intervenant à l'occasion de l'ouverture de la conférence de wilaya sur l'emploi des personnes aux besoins spécifiques Khomri a annoncé l'installation imminente d'une commission nationale chargée de la préparation de cette conférence nationale en vue, rapporte l'APS, de prendre connaissance des principales préoccupations de cette catégorie. Après avoir salué l'importance de telles conférences pour prendre connaissance des préoccupations des jeunes, quelle que soit leur catégorie, le ministre a appelé à les généraliser à tout le territoire nation-

al. Le ministère "est ouvert à tous les jeunes notamment ceux du sud algérien, afin d'écouter leurs préoccupations, de dialoguer et écouter leurs revendications", a rappelé M. Khomri. La conférence de la wilaya d'Alger sur l'emploi des personnes aux besoins spécifiques, organisée sous le slogan "L'emploi des personnes handicapées : leur droit et un devoir pour la société", a été sanctionnée par plusieurs recommandations dont la consolidation des opportunités d'emploi et l'avancement dans le plan de carrière des personnes aux besoins spécifiques outre la mise en place d'un système d'avantage visant à encourager les hommes d'affaires à recruter cette catégorie. Les participants ont appelé à la mise au point de politiques et de stratégies en faveur de cette catégorie, en vue de réaliser un développement socio-économique durable, outre la réactivation des lois, le contrôle du degré d'application des résolutions relatives à la qualification et à l'emploi des personnes aux besoins

spécifiques au niveau de tous les organes de l'Etat. La relance du dialogue social entre le patronat et les organisations chargées des personnes handicapées sur les mesures à prendre en vue d'assurer des opportunités de formation et d'emploi à cette catégorie, a constitué l'une des principales recommandations ayant sanctionné cette conférence. Les participants ont, en outre, insisté sur la nécessité de procéder à un recensement global des différentes catégories des personnes aux besoins spécifiques, pour la mise en place de plans et de programmes à même de leur assurer une qualification. Après avoir insisté sur la nécessité de consacrer les droits des personnes handicapées, les participants ont appelé à créer une ville modèle au niveau d'Alger, qui soit dotée de toutes les commodités facilitant la circulation de cette catégorie et son accès aux différentes structures publiques, en vue de réaliser l'insertion sociale de ces personnes.

R. N.

LE MARSEILLAIS CIS A RÉALISÉ 30 % DE SON CA EN AFRIQUE DU NORD

Contrats majeurs en Algérie, Mongolie, Kazakhstan et Russie

L'Observatoire économique euro-méditerranéen indique que le groupe CIS (Catering International Services) annonce un chiffre d'affaires de 285 millions d'euros pour 2014.

PAR AMAR AOUIMER

A taux de change constant, il atteint les 296 millions d'euros, soit une progression de 1,5% par rapport à 2013 (en baisse de 2,4% sans tenir compte du taux de change). Les résultats annuels complets seront livrés le 26 mars 2015 après la clôture de la Bourse. Basé à Marseille et spécialisé dans les services de restauration et hôtellerie en zones extrêmes, CIS a réalisé, comme chaque année, 100% de son chiffre d'affaires à l'export, souligne cette source. L'Afrique du Nord, où il dispose d'une filiale en Algérie (Cieptal), représente désormais 30% du chiffre d'affaires contre 26% en 2013. Cette région demeure la principale région pour le groupe, précise

l'Observatoire. « En 2014, CIS a engagé une profonde mutation. Notre présence géographique étendue, notre expertise reconnue, des partenariats de 1er plan et l'acquisition réussie de Top service nous permettent ainsi d'afficher une progression de nos activités et d'anticiper avec confiance nos développements futurs », commente son P-DG Régis Arnoux, ajoute-t-elle. Au cours de l'exercice 2014, CIS a enregistré un bilan commercial de 432 millions dollars (381 millions d'euros) en progression de 7% par rapport à 2013, notamment grâce à des contrats majeurs obtenus en Algérie, Mongolie, Kazakhstan et Russie, poursuivent les experts de l'Observatoire. Ils ajoutent que « CIS a adopté, en août 2014, un plan stratégique baptisé



"Raise500" visant à dynamiser la croissance pour atteindre les 500 millions d'euros de chiffre d'affaires "à court terme", contre 291,4 millions en 2013. Le groupe mise, notamment, sur une diversification des services proposés (traitement des eaux et des déchets). Mais aussi sur la conquête de nou-

veaux territoires symbolisée en octobre 2014 par la signature d'un accord avec le consortium familial Al Zamil pour la constitution par CIS et Zomco (filiale du groupe Al Zamil) d'une co-entreprise (CIS Saudi Arabia) en Arabie Saoudite ».

A. A.

LE SUD ALGÉRIEN, PRINCIPALE CHARNIÈRE DU DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

La puissance solaire saharienne de l'Algérie estimée à environ 2.650 kwh/m²/an

Avec son immense potentiel solaire et éolien, le Sud algérien constitue la principale charnière du programme national de développement des énergies renouvelables sur lequel l'Algérie mise pour diversifier son mix énergétique. Avec un ensoleillement annuel moyen évalué à 2.000 heures et un territoire composé à 86% de désert saharien, la puissance solaire de l'Algérie est estimée à environ 2.650 kwh/m²/an dans le Sud, ce qui correspond à une capacité électrique 8 fois supérieure aux réserves de gaz naturel du pays, et au plus grand champ solaire du monde. Adopté en 2011, ce programme prévoyait de produire, initialement, 40% de l'électricité à l'horizon 2030 à partir de sources non fossiles.

Cette stratégie devrait permettre à l'Algérie de se positionner comme acteur incontournable en la matière dans la région et fournisseur majeur d'électricité verte en direction du marché européen en se fixant un objectif d'exportation de 10.000 mw en partenariat, à la même échéance, qui feront partie des 22.000 mw devant être produits d'ici 20 ans. Mais cette projection a été, récemment, revue à la hausse puisque l'Algérie table désormais sur une production de 25.000 mw, selon des estimations du ministère de l'Énergie. Dans son plan national de développement des énergies renouvelables, l'Algérie avait prévu de dédier 10.000 mw supplémentaires à l'exportation sous réserve de satisfaire trois conditions: un partage de financements avec ses futurs partenaires, une

ouverture plus conséquente du marché européen de l'électricité et un transfert de la technologie. Selon les pronostics, l'Algérie est en mesure de mener à terme ce projet d'envie pour produire d'ici à 2030 plus d'un tiers des besoins du pays en électricité à partir de sources renouvelables.

Le groupe Sonelgaz, chargé de la mise en œuvre de ce projet, a déjà achevé les études de faisabilité de l'actuel programme de 12.000 mw et a déjà des estimations sur le coût et la rentabilité de ces projets.

Le gouvernement est décidé de diversifier le bouquet énergétique du pays en optant pour l'énergie solaire malgré ses coûts très élevés qui oscillent entre 10 à 12 DA le kilowatt contre 2,5 DA kwh pour l'électricité produite à partir du gaz.

L'actualisation du programme des énergies renouvelables vient en application des mesures édictées en décembre dernier par le président de la République qui avait chargé le secteur de l'Énergie de promouvoir la rationalisation de la consommation interne d'énergie, tout en développant les énergies nouvelles et renouvelables.

Pour rappel, l'Algérie s'est déjà dotée de sa première centrale hybride (gaz-solaire) à Hassi R'mel (150 mw) mise en service en 2011 ainsi qu'un parc éolien de 10 mw à Adrar opérationnel depuis juillet 2014.

Ces deux installations font partie d'une soixantaine d'autres projets à réaliser d'ici 2030 pour un investissement de près de 120 milliards de dollars, dont 60 milliards consentis par les pouvoirs publics.

R. E.

CONSTRUCTION DU GAZODUC RELIANT L'ALGÉRIE À L'ITALIE

La décision finale reportée à avril

La décision finale de la construction du gazoduc Galsi qui devrait relier l'Algérie à l'Italie, via la Sardaigne, a été reportée pour avril prochain, a indiqué le P-DG par intérim de Sonatrach, Saïd Sahnoun, dans un entretien accordé à l'APS.

"La décision finale de l'investissement (pour le projet Galsi) a été reportée jusqu'à avril prochain. Les partenaires du projet sont en train d'étudier la possibilité de construire ce gazoduc transcontinental", souligne-t-il.

Le premier responsable de Sonatrach précise que ce projet, qui doit acheminer un volume de 8 milliards de m³ par an, n'a pas été abandonné en dépit du contexte de crise économique qui a réduit les exportations de gaz vers l'Europe et de l'augmentation de la

part des énergies renouvelables dans le mix énergétique européen.

Pour autant, il estime que dans ses négociations, Sonatrach "va rester sur une démarche dont elle ne se départira pas et qui consiste à dire que le Galsi a été conçu et sera réalisé pour transporter du gaz algérien vers la Sardaigne et l'Italie et le reste de l'Europe", au lieu de toute autre alternative limitant l'itinéraire du gazoduc.

En 2012, rappelle-t-on, Sonatrach avait évoqué un obstacle commercial lié au prix du gaz devant être acheminé via ce gazoduc, qui avait empêché la construction de cette canalisation.

Dans ce projet, les partenaires de Sonatrach voulaient, en effet, imposer une formule de

prix indexé au marché spot, alors que l'Algérie revendiquait un prix à long terme, seul garant de la sécurité de l'approvisionnement.

Des pays consommateurs européens demandant la refonte des contrats gaziers à long terme dont les prix sont indexés à ceux du pétrole, appelant à une libéralisation du marché gazier international.

Sonatrach détient une part majoritaire de 41,6% dans la société du projet Galsi aux côtés des deux partenaires italiens Edison et Enel.

L'Algérie est le troisième fournisseur de l'Europe en gaz, après la Russie et la Norvège.

R. E..

SALON INTERNATIONAL DES ÉQUIPEMENTS, TECHNOLOGIES ET SERVICES DE L'EAU
Bilan des travaux et investissements réalisés en Algérie

Devenu le plus grand salon de l'eau en Afrique et le rendez-vous incontournable des professionnels de l'eau en Algérie, SIEE Pollutec célébrera ses 10 ans à Oran, du 24 au 27 mars 2015.

Le salon sera l'occasion de faire le bilan des gigantesques travaux et investissements réalisés dans le pays depuis le début des années 2000. Il donnera surtout le coup d'envoi du nouveau plan quinquennal (2015-2019) mis en œuvre par le ministère des Ressources en eau : 18 milliards de dollars US investis (1.500 milliards de dinars).

A. A.

JOURNÉE PARLEMENTAIRE AU SERVICE DE "L'ADMINISTRATION ET DU CITOYEN"

Nécessité d'une stratégie pour promouvoir les transactions électroniques

L'élaboration d'une stratégie nationale globale visant à promouvoir l'utilisation des transactions électroniques dans tous les domaines a été recommandée à l'issue d'une journée parlementaire sur le thème "signature et certification électroniques au service de l'administration et du citoyen". Cette stratégie a pour objectif de promouvoir l'utilisation des transactions électroniques dans les domaines commerciaux, de la médecine, l'éducation et la santé notamment, ont indiqué les par-

ticipants à cette rencontre. Les parlementaires ont souligné la nécessité de définir les dispositions de la loi fixant les règles générales relatives à la signature et à la certification électroniques et de donner plus de précisions y afférentes. Ils ont recommandé de sensibiliser sur les avantages de la transaction électronique tel que le paiement et d'élaborer des politiques de formation spécialisée dans le domaine de la certification électronique. Le ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de

la communication, Zohra Derdouri, a déclaré, à cette occasion, que "l'adoption de nouveaux moyens plus fiables via la certification et la signature électroniques est nécessaire". A ce titre, elle a indiqué que la nouvelle loi sur la signature et la certification électronique adoptée par l'Assemblée populaire nationale et le Conseil de la nation "visait à instaurer les règles principales afin de créer un climat de confiance, sécuriser et faciliter les différents échanges et transactions en ligne". Donnant l'exemple de la

e-administration, Mme Derdouri a expliqué que la certification électronique "vise à améliorer la vie quotidienne des citoyens en assurant une sécurisation et une confidentialité dans le retrait et la protection des documents officiels en ligne". Elle permet aussi, a-t-elle ajouté, "la création des conditions appropriées pour l'édification d'une économie numérique basée sur les technologies de l'information et de la communication devenues, aujourd'hui, un facteur clé pour la création de richesses et d'emplois".

R. E.

BLIDA Sessions de formation au profit des chauffeurs de taxi

Les chauffeurs de taxi, exerçant au niveau de la wilaya de Blida, bénéficient, depuis une semaine, de sessions de formation sur les premiers secours, a indiqué la direction locale de la Protection civile.

Cette opération, initiée par la direction de la Protection, en coordination avec la section locale du syndicat des chauffeurs de taxis, se poursuivra jusqu'à la fin de l'année en cours afin de "toucher le plus grand nombre possible de professionnels de transport par taxi", a-t-on ajouté de même source.

L'objectif de la formation, première du genre au niveau national, est de "permettre aux transporteurs de voyageurs par taxi de maîtriser les gestes à accomplir en cas d'accident afin de sauver la vie des personnes avant l'arrivée des pompiers", a-t-on précisé.

Le chauffeur de taxi se doit d'être prêt à faire face à tout incident à l'intérieur de son véhicule", d'où l'importance de cette initiative, a-t-on encore indiqué, précisant que la formation sera entamée au niveau des unités du centre-ville de Blida et de la commune d'Ouled-Yaïche avant d'être généralisée, graduellement, à l'ensemble des localités de la wilaya.

Les chauffeurs de taxi urbains, ainsi que ceux travaillant sur les lignes inter-wilayas sont concernés par cette formation, qui fait partie, selon la Protection civile, du processus de sensibilisation contre les accidents de la circulation.

SETIF Zone d'activités dédiée aux artisans-menuisiers à El-Ouricia

Une zone d'activités destinée à abriter exclusivement les artisans-menuisiers et les revendeurs de bois et dérivés a été aménagée près du chef-lieu de la daïra d'El-Ouricia (Sétif), ont annoncé les services de la wilaya.

Cette décision des autorités locales s'explique, selon cette source, par le nombre jugé très important d'artisans-menuisiers et de revendeurs de bois (près de 200) recensés dans cette localité située à une dizaine de km au nord de la capitale des Hauts plateaux.

Le wali de Sétif, Mohamed Bouderbali, a instruit les responsables du Calpiref (Comité d'assistance à la localisation et à la promotion des investissements et de la régulation du foncier) à l'effet de convoquer rapidement les artisans et leur fixer un délai pour l'implantation de ces entreprises actives, pour la plupart, dans les limites administratives de la commune d'El-Ouricia, a-t-on encore indiqué. Les services de la wilaya ont également fait savoir qu'une enveloppe de 1,5 milliard de dinars a été mise en place en vue de l'alimentation en énergie électrique et en gaz naturel de 4 zones d'activités déjà viabilisées dans les localités de Sfîha, d'Ouled Saber, de Guelta Zerga et d'Aïn-Oulmène.

APS

MEDEA, PROTECTION CIVILE

Mise en service de nouvelles structures

Deux autres structures seront mises en service, respectivement à Benchicao et Boughezoul, dans le cadre d'un plan de déploiement destiné à élargir le champ de couverture et d'intervention des équipes d'intervention de la Protection civile.

PAR BOUZIANE MEHDI

De nouvelles structures de la Protection civile seront bientôt opérationnelles au niveau des agglomérations urbaines dans la wilaya de Médéa, desservies par la RN 01, dans la perspective d'un émaillage complet de ce stratégique réseau routier, reliant les régions du nord du pays au sud, a annoncé la direction locale de ce corps constitué.

Dans ce contexte, il est attendu la mise en service, dans les tout prochains mois, d'un poste avancé de la Protection civile, à l'entrée de la ville d'El-Hamdanîa (nord de Médéa), en vue de faciliter les opérations d'intervention et de secours sur ce tronçon routier où surviennent fréquemment des accidents mortels de la circulation, a indiqué la même direction à l'APS, ajoutant que deux autres structures seront également mises en service, respectivement à Benchicao et Boughezoul, dans le cadre d'un plan de déploiement destiné à élargir le champ de couverture et d'intervention des équipes d'intervention de la



Protection civile sur l'ensemble du territoire de la wilaya.

D'autre part, il est fait état de l'ouverture, au courant du 1er trimestre 2015, d'un centre d'intervention spécialisé, dans la commune d'Ouzera, comprenant une équipe cynotechnique et une autre de recherche et d'intervention en milieu périlleux (Grimp).

Selon l'APS, il abritera également le centre de commandement de la colonne mobile de la Protection civile, hébergé actuellement au niveau du parc logistique

de la Protection civile au centre-ville de Médéa.

La direction locale de la Protection civile compte, par ailleurs, se doter, à la faveur de ce plan de déploiement, d'une nouvelle unité d'intervention principale, en cours de réalisation à Haouch-Bayazid (périphérie nord de Médéa), assurant ainsi une couverture totale du trafic routier sur une large portion de l'autoroute la Chiffa-Berrouaghia, actuellement en chantier.

B. M.

TIZI-OUZOU, SERVICE D'HÉMODIALYSE DU CHU NÉDIR-MOHAMED

Réception de 15 nouveaux générateurs et d'un appareil multi-filtrant

Le service d'hémodialyse du Centre Hospitalo-universitaire Nédîr-Mohamed de Tizi-Ouzou, a été doté, la semaine dernière, de 15 nouveaux générateurs et d'un appareil multi-filtrant. Selon le directeur général de cet établissement hospitalier, le professeur Ziri Abbas, ces appareils acquis pour un montant de 35 millions de dinars, entrent dans le programme du rajeunissement du parc des générateurs de dialyse du CHU et répondent au souci d'amélioration de la qualité des soins dispensés aux malades. Quant à l'appareil multi-filtrant destiné à la prise en charge des insuffisants rénaux

présentant des complications, il permettra de soulager ces derniers des déplacements vers les hôpitaux d'Alger (Parnet) ou de Blida, a indiqué le professeur Ziri, qui a souligné que le CHU de Tizi-Ouzou est le troisième établissement au niveau national à disposer de ce type d'équipement médical.

D'autres équipements ont été également acquis au profit de ce service, dont 27 nouveaux lits électriques, des téléviseurs et des tables, "afin d'améliorer le confort des malades, et par souci d'aller vers l'excellence et la performance en matière de soins", a ajouté ce responsable.

Le service d'hémodialyse du CHU de Tizi-Ouzou, qui compte 27 générateurs, dont 6 ont été réformés, traite 130 malades par semaine en prenant en charge des malades de la wilaya de Tizi-Ouzou, qui compte environ 800 insuffisants rénaux, mais aussi ceux de la wilaya de Boumerdes, a informé Athmane Seba, chef du service néphrologie.

Le wali de Tizi-Ouzou, qui a visité le service d'hémodialyse en compagnie du DG du CHU, s'est enquis auprès des malades, qui étaient en séance de dialyse, des conditions de leur prise en charge.

APS

CHLEF, RESORPTION DE L'HABITAT PRÉCAIRE

Transformation de 752 logements F1 en F3

Un quota de 752 logements F1, représentant la totalité des unités de ce type inoccupées à Chlef, sera transformé en logements F3, selon le directeur par intérim de l'Office de wilaya de promotion et de gestion immobilière (OPGI). L'opération englobera tous les logements F1, au niveau de nombreuses localités de Chlef, dont la cité Echara du

chef-lieu de wilaya, a indiqué à l'APS Abdelfatah Guessoul, signalant la désignation de l'entreprise, qui prendra en charge les travaux d'aménagement de ces unités. Des travaux d'aménagement similaires ont été déjà réalisés au profit de 194 F1, qui ont été attribués, a-t-il fait savoir, ajoutant que l'opération est inscrite au titre des efforts visant l'éradication des F1, en

offrant aux citoyens des logements spacieux dotés de les commodités d'une habitation décente. Un total de 7.248 logements, dont 6.073 unités publiques locatives (LPL), et 1175 autres destinées à la résorption de l'habitat précaire (RHP), ont été attribuées, en 2014, à Chlef.

APS

MOSTAGANEM, GENDARMERIE NATIONALE

Réalisation de 6 nouvelles brigades à l'horizon 2019



En plus des 26 existantes au niveau de la wilaya de Mostaganem, ces nouvelles brigades seront réalisées dans les communes de Nekmaria, Hassiane, Safsaf, Aïn-Sidi-Chérif, Souaflia et Touahria.

PAR BOUZIANE MEHDI

A Mostaganem, six brigades de la Gendarmerie nationale seront réalisées à l'horizon 2019, a annoncé le commandant du groupement territorial de wilaya de ce corps. S'ajoutant aux 26 existantes au niveau de la wilaya, ces nouvelles brigades

seront réalisées dans les communes de Nekmaria, Hassiane, Safsaf, Aïn-Sidi-Chérif, Souaflia et Touahria, a indiqué le lieutenant-colonel Lablak Ali, lors d'un point de presse consacrée à la présentation du bilan des activités de la Gendarmerie nationale de l'année dernière dans la wilaya.

Le but de ces nouvelles structures est d'accroître le taux de couverture sécuritaire de la Gendarmerie nationale de 81,25 % actuellement à 100% à fin 2019, a ajouté le commandant du groupement annonçant également la future réalisation de deux brigades de sécurité routière à Sidi-Lakhdar et Bouguirat s'ajoutant à celle et unique implantée au chef-lieu de wilaya.

Les agents de la Gendarmerie nationale ont, par ailleurs, traité, durant l'année

écoulée, 1.856 affaires de crimes qui ont enregistré une baisse de 12,71 % par rapport à 2013. Les affaires traitées en 2014 impliquent 2.465 personnes dont 661 ont été placées sous mandat de dépôt et 1.804 autres ont été relaxées, selon le responsable qui a fait savoir qu'en matière de lutte contre la drogue, 118,18 kg de kif traité, 208 comprimés de psychotropes ont été saisis en 2014 dans la wilaya, soit une baisse de 40 % par rapport à l'année 2013. Selon le commandant du groupement territorial de wilaya, 66 personnes sont mortes et 601 grièvement blessées dans 309 accidents de la circulation enregistrés en 2014 dans la wilaya, dont l'excès de vitesse et les dépassements dangereux sont les principales causes de ces accidents.

B. M.

OUM-EL-BOUAGHI, COMMUNE D'EL-HARMLIA

Gaz naturel pour 400 foyers

Prés de "400 foyers de la commune d'El Harmlia, dans la wilaya d'Oum-El-Bouaghi, ont été raccordés, la semaine dernière, au réseau de distribution publique du gaz naturel", a-t-on constaté.

Cette mise en gaz qui a nécessité un investissement public de 61,9 millions de dinars dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014, a donné lieu à une cérémonie présidée par les autorités

locales, dans une ambiance de fête créée par les familles bénéficiaires (395 foyers). Selon le directeur de l'Energie, 26 communes sur les 29 que compte la wilaya d'Oum-El-Bouaghi sont aujourd'hui raccordées au réseau de distribution publique de gaz, ce qui porte le taux de couverture par le gaz naturel à près de 80 %.

Les "communes d'Ouled-Zouai, de Rahba et Bhir-Chergui seront raccordées à leur tour dans le courant du mois de février

2015", a annoncé, de son côté, le wali Mohamed-Salah Manaâ, avant de préciser que des travaux étaient également en cours en vue du raccordement des communes d'Aïn-Eddis et de Bellala.

Ces raccordements bénéficieront à quelque 4.500 foyers dans les cinq communes citées, le tout pour un coût de l'ordre de 3,5 milliards de dinars, a-t-on précisé.

APS

SOUK-AHRAS, CRÉDIT R'FIG

695 céréaliculteurs bénéficiaires

Au moins 695 céréaliculteurs exerçant à Souk-Ahras ont bénéficié, pour la saison agricole en cours, d'un montant global de 500 millions de dinars au titre du crédit R'fig, a indiqué la direction régionale de la banque de l'agriculture et de développement rural (BADR).

Ces financements ont notamment permis aux agriculteurs concernés d'acquérir des semences et des engrais dans le cadre du développement de leur activité, a précisé à

l'APS Mohamed Meddour, chef de service au sein de cette direction basée à Guelma et qui couvre également la wilaya de Souk Ahras. Il reste toutefois, selon ce responsable, que l'engouement des agriculteurs pour ce crédit reste "insuffisant" au regard des importantes superficies céralières de la wilaya de Souk-Ahras (136.000 hectares).

De son côté, le chef du service organisation de la production et soutien technique à la direction des services agricoles,

Mohamed-Kamel Hamza, a précisé que 64.000 hectares sont réservés au blé dur, 34.000 au blé tendre, 34.000 à l'orge et 2.000 hectares à l'avoine. Les services agricoles tablent, cette année, sur une production record qui devrait atteindre plus de 1,8 million de quintaux, au vu des conditions climatiques favorables marquées par de fortes chutes de neige et de pluie au début du mois de janvier en cours, selon le même responsable.

APS

ORAN Bilan des naissances à l'EHU 1^{er}-Novembre 1954

5.550 accouchements ont été enregistrés au service de gynécologie obstétrique et néonatalogie de l'Établissement hospitalo-universitaire (EHU) 1^{er}-Novembre 1954 d'Oran, a-t-on appris auprès de cet établissement sanitaire.

Un total de 5.548 accouchements a été enregistré dans ce service dont 2.204 par voie haute (césarienne) et 3.342 par voie basse, a expliqué la même source.

A ce titre, il a été enregistré plus de 45.138 hospitalisations, des femmes pour la totalité et quelque 34.565 consultations dont 1.843 pour des hommes.

Plus de 127 cas d'évacuations des cliniques privées vers ce service ont été dénombrés au cours de l'année dernière, ce qui démontre, selon la même source, "l'efficacité de ce service et de son personnel".

BECHAR Caravane sanitaire à Tebelbella

Une caravane sanitaire de la protection civile a pris le départ mardi de Bechar vers les zones éparses de la région de Tebelbella (400 km au sud de Béchar) pour assurer des consultations médicales aux populations nomades. La caravane, qui se compose de quatre praticiens et dix agents de la Protection civile, sillonnait durant cinq jours ces zones sahariennes pour assurer des consultations médicales gratuites aux populations nomades. L'opération s'inscrit dans le cadre des actions de solidarité de la protection civile avec les citoyens, indiquent des responsables locaux de cette institution.

En plus d'assurer des consultations médicales et autres petites interventions chirurgicales, cette caravane distribuera, à titre gracieux, différents types de médicaments nécessaires aux malades et aux enfants présentant éventuellement des pathologies légères, a-t-on souligné. Un total de deux cent cinquante personnes seront ciblées par cette caravane, dont l'action de solidarité vient en appui aux activités du secteur sanitaire de la daïra de Tebelbella qui dispose déjà d'une polyclinique de soixante lits et plusieurs structures de soins de base.

AIN-TEMOUCHENT Traitement de 51 affaires d'atteinte à l'environnement

Quelque 51 affaires liées aux atteintes à l'environnement ont été traitées en 2014 par les unités de la Gendarmerie nationale de la wilaya d'Aïn Témouchent, soit le double des cas traités l'année d'avant, selon le commandant du groupement de ce corps de sécurité.

Les efforts déployés par les services de la gendarmerie nationale dans le cadre de la stratégie de l'Etat visant la protection de l'environnement ont abouti au traitement de 51 affaires durant l'exercice écoulé, contre 25 en 2013, a signalé le lieutenant-colonel Châalal Youcef.

Ces affaires ont été ponctuées par l'arrestation de 51 personnes impliquées qui ont bénéficié toutes de liberté provisoire, contre 25 personnes en 2013 qui ont fait l'objet de la même procédure.

APS

MEXICO

Explosion de gaz dans un hôpital pour enfants

Une explosion de gaz est survenue, jeudi 29 janvier, à proximité d'un hôpital pour enfants situé au sud de Mexico, la capitale du Mexique.

Une femme est morte dans l'explosion, a indiqué le maire, Miguel Angel Mancera, à la radio MVS. Au moins 54 personnes, dont 22 enfants, ont été blessées et sont en train d'être transférées à d'autres hôpitaux.

La plupart des victimes ont été "blessées par des éclats de verre" au moment de l'explosion, certains ayant aussi fait des crises de nerfs, a-t-il indiqué, n'écarter toutefois pas que d'autres personnes puissent se trouver sous les décombres.

40% de l'hôpital détruits

L'élue a expliqué à la télévision qu'un camion de ravitaillement en gaz était en train de livrer l'hôpital quand le tuyau a cédé, provoquant l'explosion.

"C'est une situation délicate, il y a beaucoup de blessés et des enfants sont coincés dans les décombres", a déclaré le représentant fédéral Adrián Ruvalcaba. L'explosion aurait détruit 40% de l'hôpital mère-enfant de Cuajimalpa.

MALAISIE, LA DISPARITION DU VOL MH370 EST OFFICIELLEMENT UN "ACCIDENT"

Colère des familles...

La Malaisie a officiellement déclaré, jeudi, plus de dix mois après le drame, que la disparition mystérieuse du vol MH370 était un "accident" et que les 239 personnes à bord étaient présumées mortes, provoquant la colère des familles qui réclament des preuves.

"C'est avec un cœur très lourd et avec un profond chagrin que nous déclarons officiellement, au nom du gouvernement de la Malaisie, que le vol MH370 de la Malaysia Airlines, reliant Kuala Lumpur à Pékin, a été victime d'un accident", a déclaré à la télévision le chef de l'aviation civile malaisienne, Azharuddin Abdul Rahman.

"Il est présumé que les 239 passagers et membres d'équipage à bord du MH370 ont perdu la vie", a-t-il ajouté.

Les opérations de secours, menées par plusieurs pays et considérées comme les plus étendues et les plus coûteuses de l'histoire de l'aviation civile n'ont apporté aucun indice significatif.

Les autorités malaisiennes devaient initialement faire cette annonce lors d'une conférence de presse, mais elles l'ont annulée alors que des proches en colère s'étaient rendus sur place.

ITALIE

Election pour choisir un nouveau président

Les 1.009 grands électeurs italiens procédaient jeudi au premier tour de l'élection du nouveau président de la République, un scrutin qui a valeur de test pour l'autorité du président du Conseil, Matteo Renzi, et pourrait compliquer les réformes électorales et institutionnelles.

Renzi a proposé la candidature de Sergio Mattarella, un magistrat âgé de 74 ans qui siège à la Cour constitutionnelle. "J'ai pensé proposer une personnalité dont l'expérience politique et institutionnelle est la garantie qu'il guidera l'Italie avec autorité pendant sept ans", a-t-il dit.

Son choix a été approuvé à l'unanimité des grands électeurs appartenant au Parti démocrate (PD), sa formation de centre-gauche, mais rejeté par Silvio Berlusconi, chef de file de l'opposition de droite.

Les résultats du premier tour devraient être connus dans la soirée, aux alentours de 19h00 GMT.

Si, comme c'est probable, Mattarella n'obtient pas la majorité qualifiée des deux tiers des grands électeurs, il faudra sans doute attendre un quatrième tour de scrutin, à partir duquel la règle de la majorité simple s'applique, pour que le successeur de Giorgio Napolitano soit connu.

Agé de 89 ans, ce dernier a annoncé, le 14 janvier, qu'il n'irait pas au bout de son deuxième mandat. Dans ses vœux au pays le 31 décembre, il a expliqué que son âge rendait de plus en plus difficile l'exercice de ses fonctions.

Même si ses fonctions sont principalement honorifiques, le président de la République italienne nomme le président du Conseil, peut dissoudre le Parlement et peut opposer son veto à certains textes de



loi.

Sur le papier, Renzi dispose des réserves parlementaires suffisantes pour faire élire son candidat à partir du quatrième tour, qui n'aura probablement pas lieu avant samedi.

Mais en optant pour Mattarella, qui n'a jamais été proche de Berlusconi — il a

démissionné en 1990 de son poste de ministre de l'Éducation pour protester contre un décret favorisant l'empire médiatique du Cavaliere —, il a pris le risque d'un affrontement politique susceptible de remettre en question les réformes électorales et constitutionnelles sur lesquelles il a besoin du soutien de la droite.

R. I./Agence

ATTENTAT SUICIDE EN AFGHANISTAN

Au moins neuf morts

Au moins neuf personnes ont été tuées et 34 autres blessées jeudi dans un attentat suicide lors d'une cérémonie de funérailles à Mehtarlam, dans la province de Laghman (est de l'Afghanistan), a-t-on appris auprès de responsables locaux.

Le responsable de la sécurité de la province, connu sous le nom de Khawani, a expliqué à l'AFP que neuf personnes ont été tuées dans l'attaque, dont cinq policiers et quatre civils. Trente-quatre autres personnes ont été blessées, dont 27 civils et sept policiers, selon la même source.

Les funérailles étaient célébrées jeudi pour un commandant de police local et trois autres personnes décédées cette semaine dans un attentat à la bombe.

Un peu plus tôt dans la journée, un responsable local a affirmé, à l'AFP, que huit personnes avaient été tuées lors de cette attaque perpétrée dans la capitale de la province de Laghman.

De son côté, le porte-parole du gouverneur de la province, Sarhadi Zwak, avait affirmé que le bilan de cet attentat était de 16 morts. L'attentat n'avait pas été revendiqué jeudi soir, mais l'usage de kamikazes est l'une des armes de prédilection des talibans en lutte contre les forces de sécurité afghanes et internationales.

L'est de l'Afghanistan, où s'est déroulé l'attentat jeudi, fait partie des zones encore peu sûres en Afghanistan après 13 ans de présence de l'Otan dans le pays.

Cet attentat intervient alors que les

insurgés ont multiplié les attaques depuis plusieurs semaines contre les forces de sécurité afghanes à la faveur du départ des troupes de combat de l'Otan.

Les talibans, renversés en 2001 par une coalition internationale menée par les États-Unis, mènent depuis une violente insurrection dans l'espoir de reprendre le pouvoir à Kaboul.

Depuis le retrait des troupes de combat de l'Otan, fin décembre, environ 12.500 soldats de l'Alliance atlantique, en majorité américains, sont restés sur le territoire afghan dans le cadre de la mission "Soutien résolu", une mission de formation et d'assistance aux forces de sécurité afghanes.

Agence

TUNISIE, CONDAMNÉ PAR UN TRIBUNAL MILITAIRE,

Un blogueur en grève de la faim

Le blogueur Yassine Ayari, condamné à un an de prison ferme le 20 janvier pour un post Facebook, a entamé une grève de la faim après avoir été empêché d'envoyer et de recevoir des correspondances. Condamné par la justice militaire tunisienne, le 20 janvier, à une année de prison ferme pour avoir "porté atteinte à l'armée", le blogueur Yassine Ayari est en grève de la faim depuis trois jours. Il proteste ainsi pour avoir été empêché d'envoyer et de recevoir des correspondances depuis la prison de Mornaguia où il est incarcéré. "Le seul moyen d'expression qui lui reste est la grève de la faim",

explique Issam Ayari, porte-parole du comité de soutien du blogueur en France. "On l'a laissé acheter des fournitures pour écrire, mais on lui a ensuite interdit d'en prendre possession". "L'acharnement contre Yassine Ayari est d'autant plus choquant que le Premier ministre tunisien Mehdi Jomaa a défilé le 11 janvier en France pour la liberté d'expression lors de la manifestation organisée après les attentats de Paris", s'étonne Issam Ayari. Sollicité, le ministère de la Justice n'a pas répondu à nos questions.

Le blogueur, fils d'un lieutenant-colonel de l'armée tué en 2011 dans des affrontements avec un groupe de dji-

hadistes, a été condamné pour avoir diffamé des officiers et cadres du ministère de la Défense et accusé des responsables d'infractions financières et administratives, sans présenter de preuves, selon ses avocats.

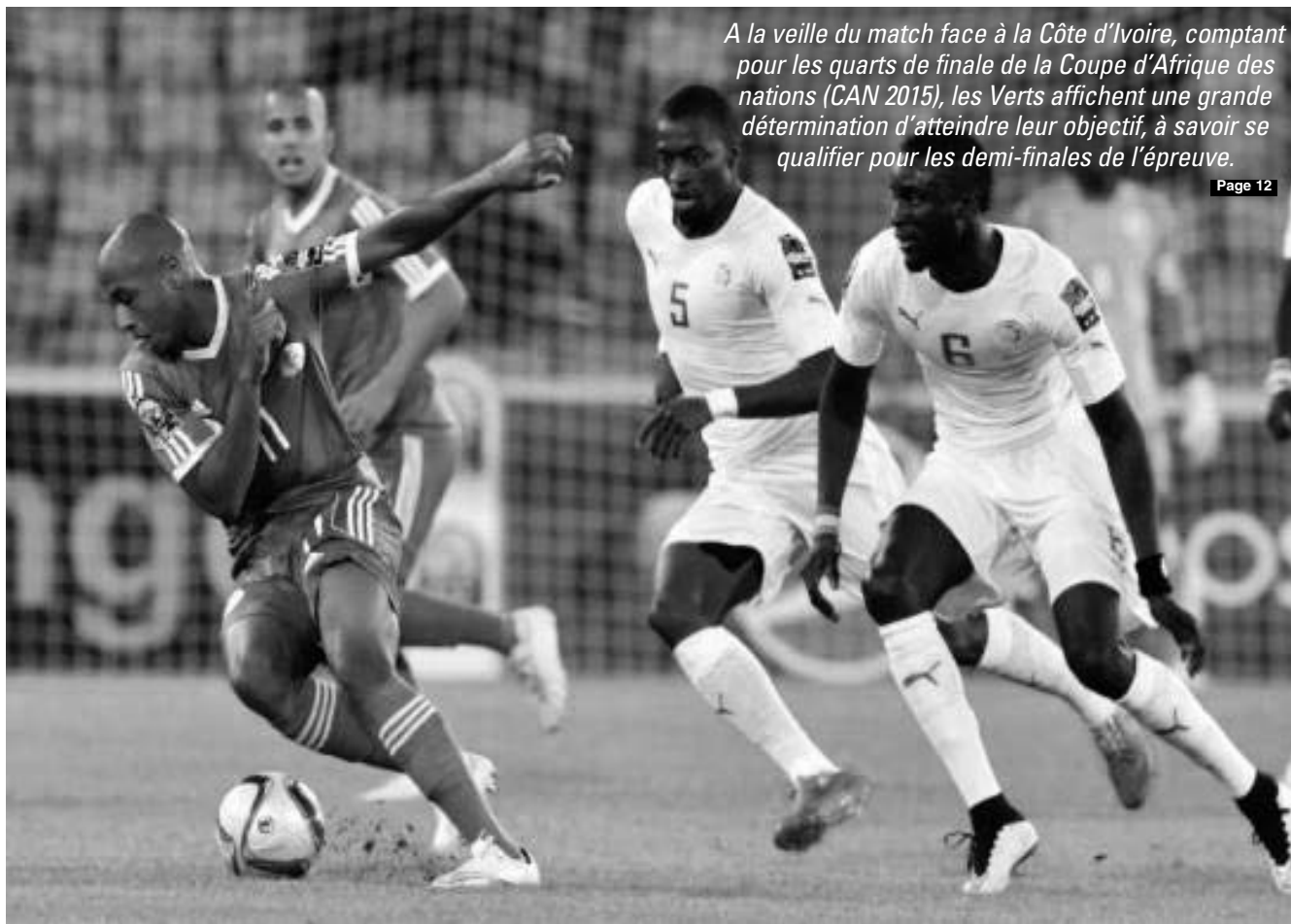
L'activiste, connu pour ses positions critiques, avait d'abord été condamné, sans qu'il en soit informé, à 3 ans de prison, en novembre, alors qu'il se trouvait en France. Arrêté à son arrivée à Tunis le 25 décembre, il avait alors fait appel. Son jugement par la justice militaire a été dénoncé par les ONG de défense des droits de l'Homme.

**"La participation
algérienne
au mondial
de Doha, une
déception totale"**

Page 14

A LA VEILLE DU MATCH FACE À LA CÔTE D'IVOIRE

Grande détermination chez les Verts



A la veille du match face à la Côte d'Ivoire, comptant pour les quarts de finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN 2015), les Verts affichent une grande détermination d'atteindre leur objectif, à savoir se qualifier pour les demi-finales de l'épreuve.

Page 12



FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE LIGUE 1 MOBILIS

Duel des extrêmes à Béjaïa

Le MO Béjaïa, leader de la Ligue 1 algérienne de football, aura l'occasion de préserver son "bien" à l'occasion de la réception de l'ASO Chlef, l'avant-dernier au classement, samedi pour le compte de la 18^e journée marquée par trois derbies prometteurs.

Page 14

A LA VEILLE DU MATCH FACE À LA CÔTE D'IVOIRE

Grande détermination chez les Verts

A la veille du match face à la Côte d'Ivoire, comptant pour les quarts de finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN 2015), les Verts affichent une grande détermination d'atteindre leur objectif, à savoir se qualifier pour les demi-finales de l'épreuve.

PAR MOURAD SALHI

La sélection algérienne de football, sous la houlette de l'entraîneur français Christian Gourcuff, est armée d'une volonté de fer pour battre la Côte d'Ivoire, vainqueur du Cameroun lors du dernier match du premier tour. Certes, les Verts disputent ce rendez-vous de la Guinée équatoriale dans la peau de favori, en raison de sa belle prestation lors du Mondial brésilien, mais l'entraîneur Gourcuff refuse d'évoquer le titre africain, en se contentant plutôt de dire que son équipe mise sur les demi-finales. Le premier responsable de la Fédération algérienne de football, Mohamed Raouaraoua, avait confirmé que l'Algérie visera le carré d'as. "Nous avons les moyens d'aller le plus loin possible dans cette compétition continentale. Il faut croire à cette équipe qui continue à prouver beaucoup de choses. Maintenant, il faut continuer à travailler et surtout ne pas s'arrêter en si bon chemin. Le parcours s'annonce encore difficile, il va falloir bien se pré-

Slimani forfait contre les Éléphants

L'attaquant international Islam Slimani, pas totalement remis de sa blessure à la cuisse, est forfait pour le match des Verts contre la Côte d'Ivoire prévu demain à 20h30 à Malabo pour le compte des quarts de finale de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2015 en Guinée équatoriale, a appris jeudi l'APS auprès de la délégation algérienne. Le buteur de Sporting de Lisbonne, qui a été soumis par le staff médical à des tests pour voir sa réaction, n'a pas répondu favorablement aux tests, précise la même source. Slimani souffre d'une elongation à la cuisse contractée lors du match contre le Ghana disputé le 23 janvier à Mongomo pour le compte de la seconde journée dans le groupe C. Il avait déjà raté la rencontre face au Sénégal (3-0) du 27 janvier à Malabo de la troisième journée. Considéré comme un élément essentiel dans le dispositif du sélectionneur Christian Gourcuff, l'ancien attaquant du CR Belouizdad devrait être remplacé par Hilal Soudani à la pointe de l'attaque algérienne contre les Éléphants de Côte d'Ivoire, comme lors de la rencontre face au Sénégal. L'Algérie s'est qualifiée pour les quarts de finale grâce à sa victoire contre les Lions du Sénégal (2-0). Les coéquipiers du capitaine Madjid Bougherra ont terminé à la seconde place du groupe C avec 6 points devancés par le Ghana grâce à la différence particulière.



parer", a indiqué le président de la FAF, Mohamed Raouaraoua. Avec cette qualification pour les quarts de finale, les Verts maintiennent leur bonne dynamique déclenchée lors du Mondial brésilien, où ils se sont qualifiés pour la première fois aux huitièmes de finale. Les Algériens confirment à l'unanimité que leur mission s'annonce difficile face à une bonne équipe ivoirienne menée cette fois-ci par le technicien français Hervé Renard. Côte effectif, l'entraîneur français Christian Gourcuff ne bénéficiera pas des services de l'attaquant Islam Slimani, en raison d'une blessure. Le staff médical des Verts confirme son absence lors de ce rendez-vous très important face aux

Éléphants. Le premier responsable à la barre technique des Verts n'est pas du tout inquiet de l'absence de Slimani, car il compte un banc riche de joueurs qui peuvent le remplacer. Conscient de ce qui attend son groupe face aux Ivoiriens, le premier responsable à la barre technique des Verts est en train de préparer l'attaquant de Dynamo Zagreb, Hilal Soudani qui a honoré déjà sa place face au Sénégal. Il y a lieu de signaler que le staff médical prépare en même temps l'attaquant Islam Slimani pour les demi-finales, en cas, bien évidemment d'une qualification des Verts à ce tour. Concernant, le cas de Yacine Brahimi, qui a gravement chuté lors du dernier match face au Sénégal, le staff

technique confirme que le joueur n'a rien de grave et il sera prêt pour le match face à la Côte d'Ivoire. "Je pense que nous avons franchi un niveau très important dans cette joute continentale. Nous allons maintenant faire le maximum de nous-mêmes pour aller de l'avant. Côte effectif, je dirai que je n'ai pas de souci à faire. J'ai des doublures dans chaque poste. Certes, j'aurais souhaité ne pas perdre le moindre joueur, mais j'aurais le choix face à la Côte d'Ivoire", a indiqué l'entraîneur français Christian Gourcuff qui confirme également que son groupe est déterminé à aller le plus loin possible dans ce rendez-vous africain. De leur côté, les coéquipiers de Rais Mbolhi ne jurent que par la qualification aux demi-finales. "Nous devons mettre de côté de le premier tour et se focaliser sur ce match difficile face à la Côte d'Ivoire. Il faut bien se préparer sur les plans pour ce match", a indiqué le capitaine Madjid Bougherra. Même son de cloche pour Bentalah qui confirme, de son côté, que le match face aux Éléphants sera difficile, mais il n'y a que la victoire qui les intéresse. "Maintenant, il va falloir bien récupérer et surtout rester solidaires pour aller chercher la qualification face à la Côte d'Ivoire. Nous avons un bon groupe capable de faire peur à tout le monde", a-t-il indiqué. La sélection algérienne, qui s'est qualifiée haut la main aux quarts de finale de cette 30e édition de la Coupe d'Afrique des nations, affrontera demain dimanche la Côte d'Ivoire, à Malabo, à partir de 20h30. M. S.

Bougherra et Halliche, les "rescapés" des quarts de la CAN-2010

Les défenseurs Madjid Bougherra et Rafik Halliche, qui affrontent avec la sélection algérienne, dimanche à Malabo, la Côte d'Ivoire en quart de finale de la CAN-2015, sont les seuls rescapés de l'équipe qui avait éliminé les "Éléphants" au même stade de la compétition (3-2) lors de la CAN-2010. En 2010 à Cabinda (Angola), Bougherra, capitaine des Verts, avait égalisé pour l'Algérie dans les derniers instants de la partie face aux Éléphants (2-2), permettant aux Verts d'aller aux prolongations et de décrocher leur billet grâce à un troisième but signé Hameur Bouazza. Il s'agissait à l'époque de la première défaite des Ivoiriens en 24 matchs, coiffant son poste à l'entraîneur bosnien Vahid Halilhodzic. Ce dernier allait être, une année et demi après ce match, engagé par l'Algérie. Bougherra (32 ans), qui compte même un terme à sa carrière internationale après la CAN, a retrouvé sa place dans le onze de départ des Verts depuis deux matchs. Il était

relégué au statut de remplaçant depuis le premier match du Mondial brésilien en juin 2014 contre la Belgique (défaite 2-1). L'actuel joueur d'Al-Foujairah est pressenti pour garder son poste de titulaire dimanche au vu de ses prestations

"très satisfaisantes" lors des deux précédentes sorties contre le Ghana et le Sénégal. Halliche, quant à lui, devrait être de nouveau remplaçant, après avoir cédé sa place à Bougherra face au Ghana.

CAN-2015 L'Algérie meilleure attaque du premier tour

La sélection algérienne de football a terminé à la première place dans le classement des meilleures attaques lors du premier tour de la Coupe d'Afrique des nations-2015 clôturée mercredi en Guinée équatoriale. Les Verts, qualifiés aux quarts de finale de l'épreuve, ont inscrit cinq buts aux cours de leurs trois rencontres comptant pour le groupe C respectivement face à l'Afrique du Sud (victoire 3-1), le Ghana et le Sénégal. Ce groupe C dit de la "mort" a été aussi le plus prolifique en buts avec 15 réalisations, suivi du groupe D (11), puis du groupe A (10) et du B (9). Au total, 45 buts ont été inscrits en 24 rencontres, soit une moyenne de 1,8 but par match. Au classement des meilleures défenses, les Verts sont classés troisièmes après avoir encaissé deux buts. Ils sont devancés par la Guinée équatoriale et le Cap Vert dont les filets n'ont tremblé qu'une seule fois pour chaque équipe au cours de cette phase des poules. L'adversaire des Verts en quarts de finale, la Côte d'Ivoire, a encaissé trois buts, soit une moyenne d'un but par match, et en a encaissé deux.

SAMIR ZAOUÏ

"Cette fois, les Ivoiriens vont nous prendre très au sérieux"

Samir Zaoui, remplaçant lors du match Algérie-Côte d'Ivoire (3-2) en quarts de finale de la CAN-2010 en Angola, a estimé que les Éléphants prendront cette fois "très au sérieux" les Verts à l'occasion de leur rencontre dimanche prochain à Malabo (20h30 algérienne) en quarts de finale de la CAN-2015 qui se poursuit en Guinée équatoriale. "En 2010, c'est la Côte d'Ivoire, avec sa pléiade de stars, qui était le favori en puissance pour remporter le trophée africain. Tout le monde avait d'ailleurs parié sur elle pour nous battre en quarts, mais la volonté de nos joueurs a fait la différence (victoire de l'Algérie 3-2, ndr)", a déclaré, jeudi à l'APS, le capitaine de l'ASO Chief (Ligue 1, Algérie). "Les choses se présentent autrement cette fois, puisque ce sont les Verts qui arrivent à la CAN dans la peau du favori. Les Éléphants vont, donc, les prendre très au sérieux", a-t-il averti.

En CAN-2015 et à l'issue du 1er tour, la Côte d'Ivoire a terminé première du groupe D après sa victoire face au Cameroun (1-0) mercredi à Malabo pour le compte de la troisième et dernière journée de la poule D. Elle donnera la réplique à l'Algérie, deuxième du groupe C, qui avait validé son billet la veille au grès de sa victoire contre le Sénégal (2-0). Zaoui (37 ans) s'est dit, en outre, optimiste quant aux chances de l'équipe nationale d'aller le plus loin dans cette compétition "au vu de ses deux prestations contre le Ghana (défaite 1-0, ndr) et contre le Sénégal", jugeant les "Éléphants de 2010 meilleurs que ceux de 2015". "Certes, notre sélection a fait sensation contre le Sénégal, mais elle a également réalisé un bon match face au Ghana. Personnellement, je ne tiens pas compte de sa première sortie face à l'Afrique du Sud (victoire 3-1, ndr) où le plus important était de gagner", a encore dit Zaoui. Les premiers matchs d'une CAN sont toujours difficiles. Souvenez-vous qu'en 2010 nous avions été battus par le Malawi (3-0), mais cela ne nous a pas empêché d'atteindre le dernier carré de la compétition, et n'était le jeu de couilles dont on avait été victimes face à l'Égypte, nous aurions pu prétendre au trophée", a-t-il conclu.

SERGE AURIER, DÉFENSEUR IVOIRIEN

"L'Algérie est une équipe difficile à jouer"

Le défenseur ivoirien Serge Aurier a estimé que l'Algérie, adversaire de la Côte d'Ivoire aux quarts de finale de la CAN-2015 de football, sera "difficile à jouer" dimanche prochain au stade de Malabo (20h30). "Il ne faut pas se voiler la face. Nous avons hérité d'un coriace équipe algérienne qui ne sera pas facile à jouer. Maintenant, on doit savourer notre qualification et bien préparer le prochain rendez-vous", a indiqué le joueur du Paris SG (Ligue 1 France) mercredi soir à l'issue de la victoire des Éléphants face au Cameroun (1-0). La Côte d'Ivoire a terminé leader du groupe D avec 5 points. Le second qualifié de cette poule sera connu jeudi, lors du tirage au sort entre la Guinée et le Mali, qui ont fait match nul (1-1) à Mongomo. Ces deux équipes sont à égalité parfaite, tant au nombre de points (3) qu'à la différence de buts (0). L'heureux élu rencontrera dimanche prochain le Ghana, leader du groupe C, aux quarts de finale au stade de Malabo (17h00). "Nous sommes sortis d'un groupe assez difficile. Je pense qu'on a bien réagi lors du dernier match face au Cameroun. On a gagné le match qu'il fallait. Les joueurs ont fait preuve de solidarité et de combativité sur le terrain, ils avaient fait pour leur fanion", a-t-il ajouté. Appelé à s'expliquer sur le rendement de la Côte d'Ivoire, qui n'arrive pas à atteindre son rythme de croisière dans cette compétition, selon les observateurs, Aurier reste optimiste pour la suite du parcours. "Le plus important c'était de passer au deuxième tour. C'est vrai, on a mal commencé le tournoi, mais on a terminé le premier tour en force. J'estime que nous sommes en constante progression. Sur le plan défensif, nous avons trouvé une certaine stabilité", a souligné le joueur. "Le prochain match sera très important, a-t-il conclu. La dernière confrontation entre la Côte d'Ivoire et l'Algérie remonte à la CAN-2013 en Afrique du Sud (2-2). Les deux équipes s'étaient auparavant affrontées en CAN-2010 en Angola. Au stade de Cabinda en quarts de finale, les Verts, dirigés alors par Rabah Saâdane, l'avaient emporté par 3 à 2 après prolongations.

CAN-2015, BILAN 1^{ER} TOUR

Les favoris dans la douleur, le Congo sort du lot

Le premier tour de la 30^e Coupe d'Afrique des nations CAN-2015 en Guinée équatoriale s'est achevé mercredi sans grandes surprises avec la qualification des favoris, alors que le fait notable reste l'élimination du Burkina Faso, vice-champion d'Afrique, au moment où le Congo est l'invité surprise des quarts.

Dans le groupe A, où figure la Guinée équatoriale, pays organisateur, le Congo, dirigé par le rusé Claude Le Roy, a dicté sa loi en terminant leader du groupe avec 7 points, devant le Nzalang naciona qui est passé à la deuxième place (5 pts). Le Congo, qui ne s'est pas qualifié aux quarts depuis l'édition de 1992 au Sénégal, a réussi à sortir d'une poule dans laquelle il était considéré comme un outsider. Il reste le seul pays à décrocher deux victoires au premier tour. Le Burkina Faso, finaliste malheureux lors de la dernière CAN disputée en Afrique du Sud (2013), a complètement raté son tournoi en concédant deux défaites et un match nul. La Guinée équatoriale qui, deux mois plus tôt, n'était même pas qualifiée à ce tournoi, avant de se voir confier par la CAF l'organisation de ce rendez-vous, a réussi à relever le défi en validant son billet pour le 2e tour, derrière le Congo. Dans le groupe B, la Tunisie, grâce à cinq points, a terminé leader devant la RD Congo. La Zambie, détentrice du trophée en 2012, et le Cap Vert, ont échoué à se qualifier dans cette poule qui était équilibrée. Les Tunisiens, dirigés par le Belge Georges Leekens, ont réalisé leur premier objectif, en attendant la suite de la compétition. Dans le groupe C, où figure l'équipe algérienne, en compagnie du Sénégal, de l'Afrique du Sud et du Ghana, il a fallu attendre la 3e et dernière journée pour départager les quatre sélections, comme ce fut le cas d'ailleurs pour les trois autres groupes. Avec deux victoires, dont une face à l'Algérie, le Ghana de Gyan Asamoah a terminé premier du groupe à égalité de points avec l'Algérie (6). Le Sénégal (4 pts), qui, avant l'ultime journée, était bien placé pour passer aux quarts de finale, a raté fatalement sa sortie face aux Verts, en s'inclinant (2-0), alors que l'Afrique du Sud a fermé la marche avec un point seulement. Le groupe D n'a pas livré encore tous ses secrets. La Côte d'Ivoire est pour le



moment le seul qualifié de cette poule à la faveur de son succès mercredi soir face au Cameroun (1-0). La Guinée et le Mali, qui ont fait match nul (1-1), seront départagés jeudi après midi (16h00) par un tirage au sort, eux qui sont à l'Afrique du Sud avec 6 buts encaissés. Les quarts de finale sont programmés aujourd'hui et demain respectivement à Bata et Malabo.

statistiques, 45 buts ont été marqués lors de la phase de poules. La meilleure attaque est à mettre à l'actif de l'équipe algérienne avec 5 buts alors que la mauvaise défense est celle de l'Afrique du Sud avec 6 buts encaissés. Les quarts de finale sont programmés aujourd'hui et demain respectivement à Bata et Malabo.

TIRAGE AU SORT

Trois précédents en 1965, 1972 et 1988

Avant la "victoire" de la Guinée sur le Mali jeudi, les organisateurs de la CAN avaient déjà eu recours au tirage au sort trois fois en 1965, 1972 et 1988 pour départager deux équipes à égalité. En 1965, la Tunisie (pays organisateur), ex aequo dans sa poule de trois avec le Sénégal, a été propulsée directement en finale par tirage au sort. A l'époque, la compétition comportait que six équipes, répartie en deux poules de trois, et le tirage au sort a souri à la Tunisie, qui allait échouer en finale contre le Ghana (3-2). En 1972, le Congo, vainqueur de la compétition, a dû lui aussi une partie de sa réussite au hasard. A égalité parfaite avec le Maroc dans son groupe, il a gagné le tirage au sort avant de s'imposer sportivement en demi-finale puis en finale (contre le Mali 3-2). En 1988, le sort a tourné à l'avantage de l'Algérie, à égalité avec la Côte d'Ivoire dans sa poule et qualifiée directement pour une demi-finale qu'elle allait perdre contre le Nigeria (1-1; 4 à 3 aux tirs au but).

HERVÉ RENARD, SÉLECTIONNEUR DE LA CÔTE D'IVOIRE

"Il faudra être très fort pour battre l'Algérie"

Le sélectionneur de l'équipe ivoirienne de football, le Français Hervé Renard, a relevé la difficulté du match des quarts de finale face à l'Algérie, prévu demain à Malabo (20h30), estimant que les Éléphants seront appelés à sortir le grand jeu pour battre les Verts "forts offensivement". "Ce sera un très difficile face à une équipe algérienne radouable sur le plan offensif. Ce n'est pas forcément une bonne chose d'avoir terminé premier du groupe, on aurait pu éviter de jouer l'Algérie. Il va falloir être très forts pour pouvoir rejoindre les demi-finales. On s'est habitués depuis le début de cette compétition à avoir des matchs difficiles. Nous sommes toujours invaincus dans cette CAN, il faut continuer notre parcours petit à petit", a affirmé le coach ivoirien lors de la conférence

de presse, à l'issue de la victoire de son équipe face au Cameroun (1-0). La Côte d'Ivoire a terminé leader du groupe D avec 5 points. Le second qualifié de cette poule sera connu jeudi, lors du tirage au sort entre la Guinée et le Mali, qui ont fait match nul (1-1) à Mongomo. Ces deux équipes, sont à égalité parfaite, que ce soit au nombre de points (3) ou à la différence de buts (0). L'heureux élu rencontrera dimanche prochain le Ghana, leader du groupe C, aux quarts de finale au stade de Malabo (17h00). "Face à l'Algérie, nous devons être solides défensivement, faire les efforts, jouer souvent plus juste, et éviter de rendre la balle à l'adversaire. Nous avons trois jours pour préparer cette rencontre, on va observer et ré-analyser. Une chose est sûre, ce sera un superbe match", a-t-il ajouté. Appelé à évoquer les points



forts de l'Algérie, Renard a relevé des "atouts offensifs". "Les joueurs qui sont au sein de l'Algérie y ont une trop. Il faudra se méfier, l'Algérie a surclassé l'Algérie lors du premier tour. J'ai mon idée là-dessus", a souligné le sélectionneur des Éléphants, précisant que le retour de Gerinivo, qui a purgé une suspension de deux matchs "sera un atout considérable pour nous". Revenant sur son expérience en Algérie, au temps il dirigeait l'USM Alger (Ligue 1), Renard a dit qu'il en garde de "beaux souvenirs". "C'était une bonne expérience pour moi. J'ai passé dix mois avec l'USMA et j'en de beaux souvenirs. Je salue au passage les supporters de ce club". Enfin, Hervé Renard, en poste depuis juillet 2014 en remplacement de son compatriote Sabri Lamouchi, a souligné que son objectif principal reste le sacré final. "Mon objectif est d'offrir à la Côte d'Ivoire un trophée derrière qui elle court depuis très longtemps. Je suis un gagnant", a-t-il conclu. La dernière confrontation entre la Côte d'Ivoire et l'Algérie remonte à la CAN 2010 en Angola. Au stade de Cabinda, les deux équipes s'étaient rencontrées aux quarts de finale, avec une victoire des Verts (3-2), dirigés à l'époque par l'ancien sélectionneur Rabah Saâdane.

CYCLISME

Le développement des ligues, une nécessité pour la FAC

Le président de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC), Rachid Fezouine, a réaffirmé, jeudi à Alger, la disponibilité de son instance à développer la discipline au niveau des ligues de wilaya à travers un "programme ambitieux pour l'exercice 2015." "Le développement du cyclisme passe essentiellement par une politique d'accompagnement logistique et financier des ligues de wilaya qui vont bénéficier d'un programme très ambitieux", a indiqué Fezouine à l'occasion de la tenue de l'assemblée générale de la FAC, présidée par le représentant du ministère des Sports, Bencid Djamel. Pour ce faire, le président de la FAC a décidé d'attribuer une enveloppe financière de l'ordre de dix millions de dinars pour les 21 ligues affiliées à l'instance fédérale de cyclisme. Les débats de cette AGO ont porté, entre autres, sur les contraintes vécues par les ligues et les encadreurs, les difficultés financières de chaque ligue et l'organisation des tours nationaux. Le président de la FAC a rassuré les membres de l'AGO quant aux solutions mises en place par le bureau fédéral dans le cadre des actions initiées pour l'exercice 2015 et ce, en relation avec les pouvoirs publics. "Les ligues doivent se mobiliser davantage en mettant en place une stratégie pour atteindre les objectifs tracés par l'instance fédérale, à savoir l'organisation de dix tours nationaux", a-t-il précisé. Par ailleurs, le premier responsable du cyclisme algérien a rendu hommage aux membres du bureau fédéral, relevant "la sérénité qui règne au sein de l'instance fédérale qui a passé de 2 à 54 employés et ce, pour une meilleure gestion des affaires du cyclisme national". A la fin des travaux de l'AGO, les 28 membres présents sur les 52 que compte l'assemblée générale ont adopté à l'unanimité les bilans moral et financier de l'exercice 2014 ainsi que le plan d'action-2015.

JEUX MÉDITERRANÉENS 2021

Une commission d'évaluation du CIJM lundi en Algérie

Une commission d'évaluation du Comité international des Jeux méditerranéens (CIJM) présidée par le Maltais Lino Farrugia Sacco entamera, lundi prochain, une visite d'inspection et d'évaluation en Algérie dans le cadre du dossier de la candidature de la ville d'Oran pour l'organisation des JM-2021, a-t-on appris, jeudi, auprès du Comité olympique et sportif algérien (COA). Au cours de son séjour en Algérie, la délégation du CIJM, qui comprend également dans ses rangs l'Italien Tulio Paratore, la Syrienne Nour El Houa Karouf et la Grecque Katerina Mouratidou, visitera plusieurs infrastructures hôtelières et sportives dans la wilaya d'Oran, précise le COA. Selon la même source, les responsables du CIJM se réuniront avec les responsables locaux et les représentants du mouvement associatif de la wilaya d'Oran. La délégation du CIJM sera reçue par le ministre des Sports, Mohamed Tahmi, et le président du Comité olympique et sportif algérien, Mustapha Berraf. Le secrétaire général du COA, Salah Bouchiha, a déposé le 31 juillet 2014 auprès du secrétaire général du CIJM, Isidoros Kouvelos, au siège de cette instance à Athènes, le dossier de candidature de la ville d'Oran pour l'organisation des Jeux méditerranéens 2021. En prévision du rendez-vous méditerranéen, un grand projet sportif a été lancé dans la capitale de l'ouest algérien, comprenant, entre autres, une piscine olympique, un court de tennis, un stade de football et d'autres infrastructures en cours de réalisation. Les travaux du nouveau stade de Bir El-Djir (Oran) ont réalisé un taux d'avancement appréciable et dont la réception est prévue en 2015. La ville d'Oran est en concurrence avec la ville tunisienne de Sfax qui a déposé sa candidature le 30 juillet 2014 à Athènes.

FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE LIGUE 1 MOBILIS

Duel des extrêmes à Béjaïa

Le MO Béjaïa, leader de la Ligue 1 algérienne de football, aura l'occasion de préserver son "bien" à l'occasion de la réception de l'ASO Chlef, l'avant-dernier au classement, samedi pour le compte de la 18^e journée marquée par trois derbies prometteurs.

Les Béjaïouis, qui se sont rachetés du nul concédé lors de leur précédente sortie à domicile face au NA Hussein Dey, en allant s'imposer quatre jours après sur le terrain de la JS Saoura, espèrent ne plus vendanger des points dans leurs bases, même s'ils savent pertinemment que la défaite est interdite pour l'adversaire. Le dauphin, l'ES Sétif, sera, lui aussi, en appel à domicile contre un autre mal classé, le MC El-Eulma (12^e), dans un derby qui promet, les deux équipes ayant un besoin pressant en les trois points de la victoire. Même ambition chez le MC Oran (3^e) freiné dans son élan par le CR Belouizdad (0-0) lors de la précédente journée, et qui se déplacera à Larbaâ pour confirmer sa bonne santé à l'extérieur. Mais le RC Arbaâ (8^e) ne l'entend pas de cette oreille. Les joueurs d'Ezzarga veulent, eux aussi, renouer avec le succès après leur récente défaite sur le terrain du CS Constantine, ayant mis fin à une série de trois victoires de rang, tout comme l'ASM Oran (7^e), qui risque d'enfoncer davantage la JS Saoura (11^e). L'USM Alger (4^e), qui marque le pas depuis quelques journées, est censée relever vite la tête. Seulement, il lui faudra sortir le grand jeu sur le terrain du CR Belouizdad (9^e) dans le premier derby



algérois de la journée pour ne pas s'éloigner davantage du leader. Une mission difficile face à un adversaire à la recherche de sa première victoire dans cette phase retour pour conforter ses chances dans le maintien. L'autre quatrième au classement, le CS Constantine, se déplacera à Alger pour affronter l'USM El-Harrach (6^e) en nette régression depuis quelques journées, alors que pas loin du stade de Mohammadia, le MC Alger (16^e) accueille le NA Hussein Dey (12^e) dans le deuxième derby de la

capitale, une autre "finale" pour les Mouloudéens qui luttent pour leur maintien, face à une équipe condamnée à s'en sortir au moins avec un nul pour ne pas revenir à nouveau dans la zone rouge. Même pari pour l'USM Bel-Abbès (14^e), contrainte d'arrêter l'hémorragie lors de son déplacement à Alger pour affronter la JS Kabylie (9^e) toujours privée de son stade fétiche à Tizi-Ouzou et de ses supporters et qui continue de souffler le chaud et le froid cette saison.

MOHAMED TAHMI, MINISTRE DES SPORTS

"La participation algérienne au Mondial de Doha, une déception totale"

La participation algérienne au Championnat du monde 2015 de handball de Doha (Qatar) a été une "déception totale", a estimé, jeudi, le ministre des Sports, Mohamed Tahmi. "C'est une déception totale. Il faut maintenant faire une évaluation et régler les problèmes qui existent au niveau de cette discipline", a déclaré

Tahmi à l'APS, en marge d'une séance plénière du Conseil de la nation consacrée aux questions orales. L'Algérie a bouclé mardi sa participation au Mondial de Doha à la 24^e et dernière place, soit la pire sortie du handball algérien dans une telle compétition depuis le passage du nombre de participants à 24 équipes. "Les résultats sont

extrêmement négatifs. On doit faire un bilan avec la Fédération algérienne de handball pour comprendre les raisons de cet échec", a-t-il ajouté. Concernant les mesures qui seront prises par son département, le premier responsable du secteur s'est contenté de dire que "tout va se passer conformément à la loi".

WILFRIED BONY, ATTAQUANT IVOIRIEN

"L'Algérie sera un gros morceau pour nous"

"L'attaquant ivoirien Wilfried Bony a estimé que l'Algérie, adversaire des Eléphants aux quarts de finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN 2015 en Guinée équatoriale, demain à Malabo (20h00), "sera un gros morceau". "L'Algérie est un gros morceau. On va se préparer pour être au mieux de notre forme. Ce sera un match difficile, il faudra être au top pour tenter de réaliser quelque chose", a affirmé Bony mercredi soir, à l'issue de la victoire face au Cameroun (1-0), en match disputé au stade de Malabo. La Côte

d'Ivoire a terminé leader du groupe D avec 5 points. Le second qualifié de cette poule devait être connu jeudi, lors du tirage au sort entre la Guinée et le Mali, qui ont fait match nul (1-1) à Mongomo. Ces deux équipes sont à égalité parfaite, que se soit au nombre de points (3) ou à la différence de buts (0). L'heureux élu rencontrera demain le Ghana, leader du groupe C, aux quarts de finale au stade de Malabo (17h00). "Je connais certains joueurs algériens à l'image de Brahimi, qui reste un excellent élément", a-t-il ajouté. Transféré cet hiver de Swansea

vers Manchester City, Bony a souligné que le plus important reste les résultats, répondant à une question sur le rendement contesté des Ivoiriens depuis le début de la compétition. "Le plus important est d'avancer, c'est une compétition pas un championnat. Si on joue de cette manière et gagner, je miserai tout mon argent." Revenant sur le match face au Cameroun, Bony estime que le plus important c'est la qualification. "C'était très important pour nous de gagner ce soir face au Cameroun, pour pouvoir passer aux quarts de finale."

HONOUR JANZA, SELECTIONNEUR DE LA ZAMBIE

"L'Algérie peut gagner le trophée"

Le sélectionneur de la Zambie, Honour Janza, a estimé, mercredi à Malabo, que l'Algérie possède les atouts techniques et tactiques pour gagner la Coupe d'Afrique des Nations 2015 CAN-2015 en Guinée équatoriale. "L'Algérie semble bien organisée en défense. Ils ont la vitesse pour aller de l'avant et leur sens tactique est élevé", a indiqué Janza dont l'équipe a été éliminée dès le premier tour de la CAN-2015. L'Algérie s'est qualifiée pour les quarts de finale de la CAN-2015 grâce à sa victoire contre le Sénégal (2-0) mardi soir à Malabo en match comptant pour la troisième journée dans le groupe C. Pour Janza, l'un des trois entraîneurs locaux

présents à la 30^e édition de la CAN, les hommes de Christian Gourcuff ont démontré lors de leur dernière sortie qu'ils ont de la qualité. "L'Algérie a prouvé qu'elle a une équipe solide qui peut faire face à la pression et jouer comme un groupe solidaire et rapide ce qui les rend très dangereux", a-t-il ajouté à la presse avant de quitter Malabo. Les Verts seront fixés sur leur prochain adversaire en quarts de finale mercredi soir à l'issue des matchs de la dernière journée dans le groupe D. Le Cameroun affronte la Côte d'Ivoire et le Mali sera opposé à la Guinée. Les quatre équipes comptent chacune deux points.

42E FESTIVAL DE LA BANDE DESSINÉE D'ANGOULÊME

Le Japonais Katsuhiro Ôtomo enfin sacré à Angoulême

Enfin ! Soupireront tous les amateurs de mangas japonais. Jamais, en 42 ans d'existence, le Festival international de la bande dessinée d'Angoulême n'avait, en effet, attribué sa plus haute distinction à un auteur nippon.

C'est chose faite : Katsuhiro Ôtomo s'est vu décerner, ce jeudi 29 janvier, le Grand Prix de la ville d'Angoulême pour l'ensemble de son œuvre, après le deuxième tour d'un scrutin organisé auprès de 2.000 professionnels francophones. Il succède à l'Américain Bill Watterson, le créateur de *Calvin et Hobbes*. Ainsi, un autre Grand prix spécial décerné à *Charlie Hebdo*. Dimanche seront ainsi désignés les neuf "Faunes d'Angoulême", les lauréats du festival : 62 albums sont en compétition, dont 35 dans la Sélection officielle. L'Asie, en particulier la Chine, est elle aussi fêtée à Angoulême, avec une délégation de dessinateurs de "manhua", l'équivalent chinois du manga. Les comics américains, en plein essor en France, sont aussi largement présents. Plusieurs autres auteurs font l'objet d'une exposition entre autres : l'Américain Bill Watterson, père de *Calvin et Hobbes*, son compatriote Jack Kirby, créateur des "X-Men", ainsi que le scénariste français Fabien Nury, auteur de séries comme *Il était une fois en France*. Revenons à la distinction du Japonais Katsuhiro Ôtomo ! Attendue après le premier tour où il était arrivé en tête devant le Britannique Alan Moore et le Belge Hermann, sa désignation ne fait pas que "rectifier" un palmarès qui a oublié de sacrer du temps de son vivant Osamu Tezuka (Astro Boy), le "Dieu du manga", et qui s'est contenté d'offrir à Akira Toriyama (Dragon Ball) un insipide lot de consolation en 2013 (baptisé "prix du 40e anniversaire"). Elle consacre aussi "artistiquement" la place qu'occupe la bande dessinée japonaise sur le marché hexagonal. Environ 1.500 mangas japonais sont traduits chaque année en français, soit 37 % de l'ensemble des sorties du secteur. C'est considérable, et Katsuhiro Ôtomo n'y est pas pour rien. Dessinateur, scénariste, cinéaste, affichiste, le natif de la préfecture de Miyagi est souvent présenté, à tort, comme l'auteur d'une œuvre unique, Akira. Saga futuriste au long

cours (2 200 planches, huit ans de publication hebdomadaire au Japon), ce récit post-apocalyptique mettant en scène des jeunes bikers désœuvrés et ultraviolents a ensuite été adapté par Ôtomo lui-même en film d'animation. Son succès – quinze ans après l'apparition de Goldorak et de Candy à la télévision française – a largement favorisé l'implantation dans notre pays de la pop culture japonaise, incarnée depuis par Dragon Ball, Naruto, One Piece, Super Mario, Zelda et autres Pokemon. Rarement un auteur de bande dessinée n'aura en tout cas tissé autant de liens avec le cinéma – sauf peut-être Tezuka, l'idole de jeunesse d'Ôtomo. Celui-ci n'a que 17 ans quand il rejoint les éditions Kodansha comme illustrateur, et 2 de plus quand il publie sa première bande dessinée, *The Gun Report*, une adaptation très librement inspirée d'une nouvelle de Prosper Mérimée, Mateo Falcone (1829). Suivront plusieurs recueils d'histoires courtes, quelques récits plus consistants et des séries au succès modeste... Jusqu'à son premier manga à l'effet coup de poing : *Domu* (1980-1981), un thriller anxigène traitant de la perte des illusions pendant l'enfance, qui préfigure l'avènement d'*Akira*. Traduit bien plus tard en français (1991-1992) sous le titre de *Rêves d'enfant* par les Humanoïdes associés, ce récit sombre et fantastique reste une leçon de narration et de cadrages, qui témoigne de l'attraction irrésistible d'Ôtomo pour le 7^e art. Un an à peine après la fin de *Domu*, Akira est lancé dans la même publication, *Young Magazine*, et fait l'effet d'une bombe au Japon. Le dessin réaliste, pour ne pas dire ultra réaliste, d'Ôtomo impressionne par sa force et son intensité, mais par sa facture aussi, très européenne. Le mangaka est un fan transi de Jean Giraud, alias Moebius, qui va lui-même devenir un admirateur absolu d'Ôtomo. Au milieu d'une production japonaise hyper stéréotypée, Akira va aussi trancher par la violence de ses héros embarqués dans un engrenage de rebondissements agités, sur



fond de parapsychologie et de climat post-nucléaire. De nombreux lecteurs y verront une métaphore des inquiétudes et du manque de confiance de la jeunesse japonaise des années 80. Peu disert quand il s'agit de parler de son œuvre, Ôtomo n'ira jamais aussi loin dans l'interprétation. Une seule certitude : le dessinateur a "tué le père" – le grand Tezuka – avec cette œuvre subversive et exigeante. A la fin des années 80, alors que la série touche à sa fin, l'éditeur français Jacques Glénat se rend à Tokyo dans l'espoir d'y exporter ses collections. Il en revient "bredouille" mais avec Akira sous le bras dans une version adaptée dans le sens de lecture occidentale et mise en couleur par l'éditeur américain Marvel. Glénat commence alors à publier la série sous la forme de fascicules vendus en kiosque tous les quinze jours. Après Akira, Ôtomo va progressivement s'éloigner du dessin, mais pas du manga. Il écrit plusieurs scénarios pour d'autres

illustrateurs nippons, et se lance dans la production de films d'animation dont le plus important en termes de budget sera *Steamboy* (2004), une uchronie technologique se déroulant dans l'Angleterre du XIX^e siècle. D'autres réalisations suivront : *Freedom Project* (2006), *Mushishi* (2007), *Short Pieces* (2013), Ôtomo et, enfin, *Akira*.

25^E ÉDITION DU FESTIVAL
DU FILM AFRICAIN CASCADE
DE PORTLAND

Les terrasses de Merzak Allouache projeté

Le long métrage de fiction *Les terrasses*, du réalisateur algérien Merzak Allouache sera projeté à la 25^e édition du festival du film africain Cascade Film Festival de Portland (Etats-Unis d'Amérique) prévu du 6 février au 8 mars prochain. Le film évoque en 91 minutes "l'histoire de Aïcha, mère célibataire, qui vit sur une terrasse dans un quartier populaire d'Alger". Tourné en 2013 à Bab-El-Oued d'Alger, le film a remporté en 2014 le Prix spécial du jury au 3^e Festival du cinéma africain de Louxor (Egypte) et l'Amayas d'Or au Festival d'Alger du cinéma maghrébin. Il a également reçu en 2013 le prix du Lion d'or à la 70^e édition de la Mostra de Venise (Italie). 34 films (longs et courts métrages) sont à l'affiche de cette manifestation cinématographique dédiée cette année au cinéma nigérian Nollywood et à la femme cinéaste africaine, selon le site électronique du festival. Créé en 1991 à Portland en Oregon (Nord-ouest des Etats-Unis), Cascade Film Festival, qui attire chaque année plus de 5.000 visiteurs, vise à "faire connaître la richesse et la diversification des cultures africaines" à travers le cinéma.

CONFÉRENCE INTERNATIONALE À BAMAKO

"Les manuscrits anciens face aux défis de l'heure"

Une conférence internationale sur les manuscrits anciens s'est ouverte mercredi soir à Bamako sur le thème "Les manuscrits anciens face aux défis de l'heure". Cette conférence, qui se tient près de deux ans après l'occupation du nord du Mali par des groupes armés et les destructions de biens culturels qui s'en sont suivies, a été ouverte par le ministre malien de l'Enseignement supérieur, Mountaga Tall. La conférence posera la question cruciale de l'avenir de ces manuscrits, exfiltrés de Tombouctou en 2012 et transportés en urgence à Bamako où ils se trouvent toujours. Le ministre de l'Enseignement supérieur a indiqué que le Mali "compte environ 400.000 manuscrits qui constituent un précieux trésor dont il faut

assurer la conservation". L'objectif de la conférence est de créer un cadre d'échanges entre les acteurs impliqués afin d'aboutir à une plateforme en vue d'une meilleure conservation et exploitation scientifique des anciens manuscrits, selon les organisateurs. D'après les mêmes sources, il s'agit aussi d'arriver à une compréhension cohérente des défis auxquels les manuscrits de Tombouctou font face et à des propositions de pistes de réflexion en faveur d'une conservation et d'une exploitation durables de ces manuscrits à court, moyen et long termes. Ces réflexions "doivent être menées afin d'améliorer la conservation des manuscrits", a estimé le ministre. Pour sa part, le coordonnateur résident du système des Nations unies au Mali, David Gressly, a déclaré que "la protection de

tous les éléments qui constituent le patrimoine culturel malien a toujours été une priorité du système de Nations unies". Il a rappelé qu'au plus fort de la crise malienne en 2012, l'Onu a fermement condamné la destruction du patrimoine culturel et historique du Mali et s'est fixée comme objectif de sauvegarder "l'un de ces importants sites culturels et historiques, en l'occurrence Tombouctou, qui possède l'une des plus exceptionnelles richesses culturelles, que sont ses manuscrits anciens". "La protection des manuscrits comme bien culturel menacé est aussi un devoir qui appelle tous les Etats de la sous-région du Sahel à oeuvrer ensemble à cet objectif", a-t-il poursuivi.

Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
Direction Générale des Forêts
Conservation des Forêts de la Wilaya de M'Sila
NIF:099528019000134
N° : 0.9A/2015

République Algérienne Démocratique et Populaire



AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

Il est porté à la connaissance de l'ensemble de soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre n° 11/2014 relatif à la Lutte mécanique contre la Chenille Processionnaire du Pin sur 4000 Ha du Programme Sectoriel 2014 paru dans les quotidiens nationaux :

(El Itihad en arabe du 16/12/2014), (Midi Libre en français du 17/12/2014), et qu'à l'issue du Jugement des offres en date du 21/01/2015 les résultats obtenus sont les suivants:

Travaux	Lot	Lieu	Entreprise	NIF	Point technique	Montant / DA	Paramètres de choix
Lutte mécanique contre la Chenille Processionnaire du Pin sur 4000 Ha	01 Sur 400 Ha	100 Ha Mergueb Commune de Ain El Hadjel	BENDJEDDOU ALI	157028130020047	31	2.199.600,00	Qualifiée Techniquement Et Moins - disant
	02 Sur 700 Ha	300 Ha Kef T'your Commune de Djebel Messaad	BELBAY RAMDANE	196628010184722	55	3.357.900,00	Qualifiée techniquement Et Moins - disant
		200 Ha Bande verte Commune de Djebel Messaad					
		50 Ha Grouz Commune de Djebel Messaad					
	03 Sur 600 Ha	150 Ha T'hila Commune de Djebel Messaad	REKKAB ABDESSALEM	198212010278825	55	3.570.372,00	Qualifiée techniquement Et Moins - disant
		200 Ha El Haourane Commune de Hammam Dalaa					
		200 Ha Mekrarine Commune de Hammam Dalaa					
		90 Ha Ain Tagine Commune de Hammam Dalaa					
		60 Ha Khengete El Kheil Commune de Hammam Dalaa					
	04 Sur 600 Ha	50 Ha Sagaa Commune de Hammam Dalaa					
	05 Sur 600 Ha	600 Ha Elgrara Dahraouia Commune de El- Hamel	BENAISSA AMEUR	195328210064532	47	3.580.200,00	Qualifiée techniquement Et Moins - disant
	06 Sur 600 Ha	600 Ha Zabache Commune de El- Hamel	KHADRI MOHAMED	797328190000330	31	3.510.000,00	Qualifiée techniquement Et Moins - disant
	07 Sur 400 Ha	600 Ha Lafouadatte Commune de El- Hamel	BENCHOUIKH BOUBAKAR SEDDIK	197328190048522	30.5	2.983.500,00	Qualifiée techniquement Et Moins - disant
		50 Ha Zitoune Commune de Maadid	MERABET BENMHAYA	196228400015341	54.5	2.012.400,00	Qualifiée techniquement Et Moins - disant
		50 Ha Elhamare Commune de Maadid					
		100 Ha Djaouna Commune de Maadid					
	08 Sur 100 Ha	200 Ha Soubala Commune de Magra	DOUCENE HOCINE	199028160049425	31	614.250,00	Qualifiée techniquement Et Moins - disant
		100 Ha Z'mira Commune de Sidi Ameur					

Tout soumissionnaire contestant ce choix pour ces lots, peut introduire un recours dans les dix (10) jours qui suivent la date de publication de cet avis dans les quotidiens nationaux auprès de l'autorité compétente (Comité des marchés de la Wilaya de M'sila). Les entreprises soumissionnaires peuvent se présenter à la conservation des forêts, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres, dans un délai de 03 jours à compter de la 1^{ère} parution de cet avis d'attribution dans le BOMOP ou les quotidiens nationaux.

Midi Libre n° 2393 - Samedi 31 janvier 2015 - Anep - 305 023

MIDI

Quotidien national d'information Libre



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger

Rédaction, Tél./Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@lemidi-dz.com

Publicité : Tél./Fax : 021.63.79.14 publicite@lemidi-dz.com

Toxi-infections alimentaires

Manger c'est ingérer, tout au long de sa vie, une vingtaine de tonnes de produits divers qui contiennent parfois des bactéries et d'autres agents pathogènes. Mais alors quels sont les risques de l'alimentation ? Pour éviter la contamination et les maladies infectieuses, mieux vaut savoir ce qui se trouve réellement dans nos assiettes.

Manger, c'est se construire, au sens propre comme au sens figuré : « Dis-moi ce que tu manges et je te dirai ce que tu es ». L'étude du comportement alimentaire d'une personne en dit long sur ses petites habitudes. Cela permet de savoir où elle vit, comment elle vit mais aussi de connaître ses pensées... Campagne ou ville, pressé ou bon vivant, intellectuel ou sportif, en famille ou seul, aisé ou pauvre, attentif à sa santé ou à son plaisir, soucieux du partage des richesses, concerné par l'environnement : les campagnes de publicité l'ont bien compris, manger, c'est tout cela et bien plus encore. Magasins bio ou premiers prix, grandes surfaces, labels, sandwicheries, restaurants gastronomiques et autres fast-food l'ont mis en pratique. Tous nous inondent d'innovations ou de choix plus alléchants les uns que les autres.

Même la cuisine du particulier est devenue un lieu hautement stratégique. Il n'y a qu'à voir le prix et le descriptif des modèles des cuisinistes ou le nombre d'émissions de télévision consacrées à son aménagement, à sa décoration ou à la préparation de petits plats. Les livres de recettes, les magasins spécialisés ouverts au grand public, les coffrets cadeaux ou encore les stages avec un grand chef inondent nos vies. La cuisine s'est même transformée en pièce de vie, en pièce à donner et partager du bonheur. Alors, manger, un acte anodin ?

L'alimentation au quotidien

Tout au long de notre vie, nous ingurgitions une vingtaine de tonnes de produits divers tels que des viandes, des poissons, des produits laitiers, des légumes, des fruits... Nous buvons des dizaines de milliers de litres d'eau et de breuvages divers. Tous ces aliments passent dans notre corps, par près de 10 mètres d'intestins qui récupèrent les nutriments sur 300 m² de microvillosités intestinales.

Dans notre esprit, manger est donc obligatoirement synonyme de bonne santé. La question est de savoir si se nourrir ce n'est pas aussi « mourir un peu » ? Mourir d'un accident de la route en allant travailler ou même en partant en vacances n'est pas inconcevable mais mourir de se nourrir : impossible !

Vivre et se dépenser... Pour y parvenir il faut manger. Pourtant certains des agents pathogènes qui peuvent se retrouver dans les aliments seraient capables de clouer au sol, en quelques heures, les plus dynamiques d'entre nous. Et pourtant, manger c'est aussi donner à nos aliments la possibilité d'être contaminés par des bactéries pathogènes, des virus, des protozoaires ou de nombreuses autres molécules toxiques que notre environnement génère. Que nous, humains, générons. De la faute intentionnelle à la négligence (jusque dans nos propres cuisines), nous sommes tous responsables de la qualité et de la sécurité des aliments que nous mangeons.

À une époque où la Terre compte près de 7



milliards d'habitants et où il faut bien nourrir tout le monde, et tandis que quelques milliards de tonnes de nourriture sont produites chaque année, à l'heure où la mondialisation est tellement enrichissante, où elle rend certains entrepreneurs si imaginatifs, où les plus riches font avancer leur véhicule avec la nourriture des plus pauvres, il y a fort à parier qu'il faudra redoubler d'efforts pour que manger puisse continuer à être un acte, d'apparence, anodin. Manger trois fois par jour, un acte banal assurément. Tout du moins dans une bonne partie de nos riches sociétés. Mais sûrement pas anodin...

Pour autant, la qualité microbiologique de nos aliments n'a probablement jamais été aussi bonne, autant surveillée. Et la connaissance des voies de contamination, des fautes d'hygiène, des mesures de maîtrise vous amèneront peut-être, en tant que dernier maillon de la chaîne, « de la fourche à la fourchette », à améliorer plus encore la sécurité microbiologique de vos aliments.

Les TIAC, maladies infectieuses

Plus de 200 maladies infectieuses bactériennes, virales et parasitaires ou toxiques sont transmises par les aliments : listériose, salmonelle, choléra... Certaines sont classées parmi les TIAC, les toxi-infections alimentaires collectives.

Listeria monocytogenes est par exemple responsable de la listériose. Elle est mortelle pour près d'une personne sur trois à une personne sur cinq (le plus souvent chez des malades fragilisés par un cancer, une affection du foie ou très âgés).

Listeria monocytogenes est une bactérie qui se retrouve dans de nombreux environnements. Elle touche préférentiellement les personnes dont le système immunitaire est altéré ou immature : personnes âgées, malades, femmes enceintes et nouveau-nés, qui sont plus facilement victimes de maladies infectieuses. Vous avez

pourtant sûrement déjà tous rencontré cette bactérie, sans le savoir... Salmonella typhi ou paratyphi est responsable des fièvres typhoïdes ou paratyphoïdes. On peut la rencontrer dans des pays pour lesquels l'hygiène n'est pas toujours facile à assurer. Mais elle peut également être présente dans certains restaurants qui semblent pourtant propres. L'eau peut se révéler, dans certains pays, un excellent vecteur de contamination. Soit parce qu'elle est directement bue, soit parce qu'elle sert à rincer divers aliments tels que les légumes. © Vincent Leclerc Vibrio cholerae, est quant à elle responsable de l'épidémie de choléra à Haïti en octobre 2010. Clostridium botulinum et sa toxine botulique peuvent se révéler mortelle. C'est d'ailleurs le plus puissant poison qui existe. Et pourtant, injectée au niveau des rides du visage, elle est utilisée à des fins de « rajeunissement » !

Et puis il y a la catégorie des TIAC (toxi-infections alimentaires collectives) qui regroupe de très nombreux agents infectieux : Salmonella spp., bien sûr, mais aussi Staphylococcus aureus, Bacillus cereus, Clostridium perfringens, Campylobacter jejuni, Vibrio parahaemolyticus, Yersinia enterocolitica, Shigella dysenteriae, Anisakis spp., Trichinella spp., des virus et de nombreux autres agents encore... Les salmonelles sont ces bactéries qui sont le plus souvent identifiées dans les toxi-infections alimentaires collectives. Il y a également l'histamine (produit du métabolisme bactérien), responsable d'allergies. Et, bien entendu, divers Escherichia coli pathogènes dont le O104 : H4 qui a fait en mai-juin 2011 près de 4.000 malades et quelque 50 morts en Europe.

Agents pathogènes, symptômes

Bien entendu, les agents pathogènes ne sont pas présents à chaque bouchée. Ils ne sont pas, non plus, tous synonymes de

maladies graves. L'infection est, en général, suivie de symptômes très variables.

Dans certains cas, l'infection peut même ne provoquer aucun symptôme. Pour les pathogènes les plus « gentils », des symptômes tels que vomissements, diarrhées aqueuses, douleurs abdominales ou fièvre apparaissent. On peut donc juste gâcher le mariage de son meilleur ami parce que le cuisinier aura favorisé la production de toxines de staphylocoques qui vous auront rendus malades avant la fin de la fête ou encore être malade une nuit parce qu'une salmonelle aura élu domicile dans votre mousse au chocolat préférée.

Ainsi, dans certains cas, Listeria monocytogenes, redoutable ennemi des femmes enceintes, des personnes âgées et des immunodéprimés peut laisser croire que tout va bien, au moins pendant un temps. Tout dépend de la dose ingérée, de la virulence de la souche et de la sensibilité de l'hôte.

Comment savoir si un aliment est contaminé ?

L'odeur, le goût, l'aspect sont autant de critères qui permettent d'éliminer un aliment conservé dans de mauvaises conditions. Est-ce à dire que consommer un produit qui ne sent pas mauvais ou qui n'est pas dégradé est sans risque ? Malheureusement non.

Des produits frais et de qualité ne sont pas obligatoirement synonymes d'absence de risque. En revanche, lorsque l'on est un amoureux des bons produits, on y fait généralement attention à tous les niveaux. On peut même dire que la nature est bien faite... En effet, un aliment contaminé par un agent pathogène aura le même aspect qu'un produit sain : pas d'odeur, pas de goût, une jolie texture. Le seul moment où le consommateur s'aperçoit de son erreur, c'est une fois malade. Mais il est trop tard !



Offres d'emplois

Référence : Emploipartner-1406

Poste : Emploipartner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING

- Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management.
- D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes.
- D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients

Missions :

- Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution
- Evalue le positionnement de la société sur le marché,
- Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché,
- Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes,
- Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing
- Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée
- Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...)
- Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients
- Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication,
- Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...)
- Veille à la diffusion des supports d'information,
- Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...
- Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits
- Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes
- Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels
- Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes
- Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles,
- Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner

Pilote et met en œuvre la politique commerciale

- Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services
- Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires
- Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences
- Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale...
- Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées
- Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client
- Elabore les stratégies de ventes offensives
- Assure la mise en œuvre des techniques de ventes
- Met en place un réseau de distribution
- Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution
- Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire
- Développe et suit les grands comptes
- Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques
- Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs
- Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants
- Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs
- Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures
- Assure la tenue et la régularité de travail de ses collaborateurs
- Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction
- Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

Profil :

- Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur / médecin / pharmacien / biologiste
- 10 ans d'expérience
- Sens de communication
- Capacité de négociation et de persuasion
- Force de persuasion
- Rigueur, adaptabilité et mobilité
- Compétences managériales
- Sens de l'analyse
- Raisonnement inductif et déductif
- Doté d'esprit positif et créatif
- Focalisé sur les résultats
- grande résistance à la pression
- Capacité de détecter et de gérer les problèmes
- Maîtrise du français et de l'outil informatique
- Discrétion élevée et intégrité morale

Avantages :

- LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALifiantes & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER

Lieu de travail principal :

- Kouba

Référence : emploipartner- 1411

Poste : Emploipartner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE

Missions :

- Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas
- Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs
- Coordonner le suivi de la préparation avec différents services,
- Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports
- Etablissement des documents liés au mode de transport
- Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise
- Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement
- Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi
- Rapprochement fin de mois avec la comptabilité
- Tenue à jour des documents de gestion logistique
- Gérer les réclamations clients.

Profil :

- Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane.
- 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit.

Lieu de travail principal :

- Alger

Référence : emploipartner-1408

Poste : Emploipartner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE

Missions :

- Prend en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE.
- Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE
- Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société
- Montage et mise en forme du processus HSE
- Management et Pilotage du Processus de HSE.
- Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application.
- Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord
- Gestion et suivi des tableaux de bord HSE.
- Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE

Profil :

- Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle
- Formation supérieure en hygiène, sécurité et

environnement.

- Expérience minimale 02 ans
- Expérience sur un poste similaire souhaitée
- Dynamique
- disponible

Lieu de travail :

- Alger

Référence : emploipartner- 1409

Poste : Emploipartner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GENERALE (CADRE DIRIGEANT).

Missions :

- Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes:
- Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ;
- Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services.
- Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise.
- Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services.
- Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise.
- Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations.
- Supervise et contrôle la gestion des agences.
- Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes.
- Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise.
- Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

Compétences :

- Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum
- Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail
- Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives
- Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire
- Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus
- Maîtrise parfaite de l'outil informatique
- Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles
- vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public
- Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire.

Lieu de travail :

- Alger

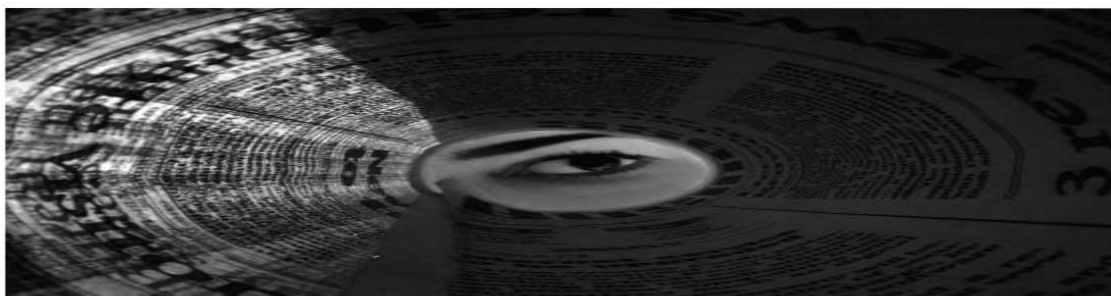
Comment répondre à nos annonces

Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :

www.emploipartner.com

Tel : 021 680 296/021 687 086

Fax : 021 298 595



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger
Rédaction, Tél./Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@lemidi-dz.com
Publicité : Tél./Fax : 021.63.79.14 publicite@lemidi-dz.com

Cuisine

Poulet
au chou-fleur

Ingrédients :

1 poulet
1 chou-fleur
100 g de beurre
3 oignons
1 c. à soupe de persil haché
1 boîte de crème fraîche
Sel, poivre

Préparation :

Faire cuire le chou-fleur coupé en bouquet dans une casserole d'eau bouillante salée, puis les égoutter dans une passoire.
Faire chauffer le beurre dans une cocotte, y faire revenir des morceaux du poulet, ajouter l'oignon émincé, le persil haché et faire revenir l'ensemble quelques minutes, saler et poivrer, mouiller avec un verre d'eau et laisser cuire à couvert sur feu moyen pendant 20 minutes, une fois les morceaux du poulet cuits, les retirer et ajouter la crème fraîche et le chou fleur en bouquet, rectifier l'assaisonnement et laisser cuire pendant 5 minutes.

Tarte amandes,
sucre et citron

Ingrédients :

1 pâte brisée
150 g de poudre d'amandes
100 g de sucre
20 cl de crème fraîche
3 œufs

Zeste d'un citron

Préparation :

Préchauffer le four à 180°C.
Garnir un moule à tarte avec la pâte brisée.
Piquer à la fourchette.
Faire cuire 9 minutes.
Mélanger les amandes en poudre et le sucre. Puis ajouter les jaunes d'œufs, la crème fraîche et le zeste. Bien mélanger.
Battre les blancs en neige avec une pincée de sel. Les incorporer délicatement à la préparation crémeuse.
Verser le tout sur le fond de pâte précuit.
Cuire à 180°C pendant 25 à 30 minutes.

Note : On pourra remplacer la crème par la même quantité de yaourt ou de fromage blanc pour une préparation plus légère.

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

L'art de bien vieillir

Bien vieillir, rester jeune et en pleine forme : activité, soins de soi, prévention, alimentation... Tout savoir sur l'art de vieillir en pleine forme.

Faites de la prévention

Toutes les maladies, surtout le stress, accélèrent le vieillissement de l'organisme. Or, une bonne hygiène de vie et une alimentation riche en fruits et en légumes peuvent prévenir de nombreuses maladies.

- Choisissez les aliments qui vous conviennent et vous apportent les éléments nécessaires au bon fonctionnement de l'organisme.

- Équilibrez vos repas : pas d'excès suivis de restrictions, bonne régularité du rythme des repas dans la journée et dans la semaine.

Augmenter l'apport en fruits
et légumes

La majorité des femmes de plus de 55 ans pensent qu'il faut manger moins pour rester jeune. Ce n'est pas nécessaire, car nos besoins restent stables. Pour les couvrir, nous devons apporter au moins 1.500 calories sous forme d'aliments riches en nutriments (fruits, viandes, légumes, poissons, produits laitiers, œufs...).

Lorsqu'on prend de l'âge, notre corps absorbe de moins en moins bien les vitamines et les utilise de plus en plus mal. C'est pourquoi, il faut augmenter l'apport en fruits et légumes et baisser la consommation des produits transformés.

Faites du sport

La meilleure résolution est de quitter son joli canapé et pratiquer une activité physique régulière pendant quinze à trente minutes par jour, au moins trois fois par semaine. Les mouvements permettent de maintenir convenablement la colonne vertébrale et assurer ainsi un bon maintien.

Les meilleurs sports pour perdre du ventre sont : la natation, la marche et la gymnastique aquatique qui font muscler les abdos en douceur, la danse, les cours d'abdos fessiers évidemment, qui améliorent la tonicité, et aussi la corde à sauter et le jogging !

Aidez votre peau à trouver
son éclat

Penser à hydrater l'épiderme matin et soir en utilisant une crème de nuit nourrissante, qui va aider la peau à trouver son éclat. Les huiles pures font le plus grand bien à la peau. L'huile de rose musquée et l'huile d'argan sont deux huiles possédant



des propriétés cosmétiques exceptionnelles.

Entretenez vos fonctions
cérébrales

Continuez toute votre vie à faire marcher votre esprit. Plus il fera de gymnastique, plus vos fonctions cérébrales seront bien entretenues.

CONSEILS PRATIQUES

Fabriquer ses produits ménagers...

Plus une goutte de lave-glace ni de nettoyant multi-usages ? Nos solutions écologiques et peu coûteuses pour les remplacer.

Le vinaigre, un nettoyant
multi-usage

Sachez que le vinaigre est l'élément principal de votre arsenal de produits ménagers non toxiques. Pour les cuivres, armez-vous d'une pincée de sel et de vinaigre. Frottez vos éléments et le tour est joué. Dans les salles de bains, vous pouvez retirer la pellicule de gras des baignoires avec du vinaigre pur. Même procédé pour enlever les taches et les moisissures sur les joints de carrelage. Quant à vos vitres, elles seront éclatantes si vous vaporisez un mélange constitué d'eau et de vinaigre distillé en quantité égales et essuyez avec un chiffon doux.

Les formules "maison"

Vous pouvez également fabriquer vos propres produits ménagers. Voici une recette pour les sols approuvée et éprouvée : additionnez 50 grammes de bicarbonate de



soude, 25 cl d'ammoniaque, 15 cl de vinaigre blanc à un litre d'eau chaude. Les produits pour déboucher les canalisations peuvent être remplacés par un mélange composé de 200 grammes de bicarbonate de soude, 200 grammes de sel, et 15 cl de vinaigre blanc. Videz-le dans les canalisations, attendez 15 à 20 minutes avant de

verser un grand seau d'eau bouillante dans le tuyau. Pour enlever une tache rebelle sur un plan de travail, vous pouvez remplacer l'eau de Javel par de l'alcool à 90°. Enfin, si vous voulez un nettoyant original pour vos toilettes et laissez une agréable senteur d'agrumes, saupoudrez 1 tasse de jus d'orange ou de citron dans votre cuvette. Laissez agir pendant quelques heures puis tirez la chasse d'eau.

Attention aux liaisons
dangereuses

Ne vous aventurez jamais dans l'addition de produits ménagers entre eux. Certains mélanges peuvent se révéler explosifs. Évitez toujours d'additionner du vinaigre avec de l'eau de Javel ou tout autre produit en contenant. Des vapeurs toxiques peuvent s'en dégager. En outre, gardez un œil critique face à ces nouveaux désinfectants et antiseptiques anti-bactériens, auparavant réservés à un usage hospitalier. Utilisés pour le nettoyage quotidien, ces nouveaux produits peuvent détruire les bonnes bactéries et engendrer des formes de bactéries plus résistantes.

Trucs et astuces

Taches de fruits
sur une nappe

Mélangez du jus de citron avec du sel pour enlever des taches de fruits sur les nappes.

Déjaunir un tissu
blanc

Pour déjàunir un tissu blanc, ajoutez de l'eau oxygénée au dernier rinçage et laissez tremper.

Taches
de goudron

Frottez la tache avec une matière grasse (beurre) puis savonnez. Attendez quelque temps et lavez alors tout à tour à l'eau et à l'essence de térébenthine.

Taches
de moisissures

Frottez ces taches avec une éponge imbibée de bicarbonate de soude, puis rincez le vêtement à l'eau vinaigrée avant de le laver normalement.

O. A. A.

Mots Fléchés N°1700

particularités inopportune ↓		vesce de gateau royal laissera ↓		illumine état habituel ↓		homologuera il laisse le choix ↓		avalera remorquera ↓		signe nordique embauchoient ↓		mandataires volatiles de cage ↓
bouleverser ↓												
fulminera ↓						dressera comblai de dons ↓						
c'est le cuivre ↓			changera de région débris de bouteille ↓								indium en cornue coup final ↓	
écimerai ↓								chargé d'affaire escale de Noé ↓		cheville de métal ↓		
suite de siècles ↓				cracheur sicilien début de journées ↓								
souda ↓					éclaircissent consacrer ↓							tordra
assèche le linge ↓		endurera mineras ↓							point culminant lique de toiture ↓			curieux ↓
						imitateur à plumes godasse ↓				prise de catcheur ↓		
direction de navire ↓	bébés équidés petit végétal ↓						prépare au duel sportive aquatique ↓					
ménagea ↓			joviale placé sur un acte ↓							le pli de la fin outil de cuisinier ↓		
refuges ↓								ziquillera déalage ↓				
					engins de gymnase clameur d'arène ↓						365 jours boeuf d'autrefois ↓	
tondus ↓				enlevée briquant des mers ↓					dissimulé montre sa joie ↓			massif des Alpes ↓
encore une fois ! ↓			courdisse larve ↓									
plante ornementale ↓		existence classements ↓				non polluées large vallée ↓						
						encore gaillards grande quantité ↓					article de bazar lus de la treille ↓	spolie ↓
liste des fautes poésie de trouvere ↓							c'est cela mais réduit ↓		gris il vaut l'astate ↓			
			poudre pour bébé ↓					autre-ment appelé ↓				
trop utilisées ↓						poste avancé ↓						

SUDOKU

N°1700

SOLUTION SUDOKU

N°1699

SOLUTIONS MOTS

FLECHES 1699

				7	8		
		9					1
				2	3	4	6
1	7			5	2		
4		2		8		6	
	2	1			5	3	
9	5	4	7				
6				9			
	3	5					

4	7	5	1	8	2	6	9	3
1	9	8	3	5	6	7	2	4
2	3	6	9	7	4	1	5	8
6	1	9	5	2	8	4	3	7
5	4	7	6	9	3	8	1	2
8	2	3	7	4	1	9	6	5
7	8	1	2	6	5	3	4	9
3	5	4	8	1	9	2	7	6
9	6	2	4	3	7	5	8	1

■	P	■	A	■	M	■	M	■	A	■	R	■	T
■	C	H	E	V	R	E	P	I	E	D	■	O	R
■	A	R	A	I	R	E	S	■	O	P	T	E	R
■	S	C	O	R	E	■	T	E	M	P	L	I	E
■	O	D	E	U	R	■	R	A	T	E	■	L	E
■	A	C	E	■	S	A	P	E	R	A	I	S	■
■	H	E	L	E	R	A	■	T	I	N	T	E	R
■	L	E	S	A	■	E	P	A	R	S	■	O	R
■	R	■	T	O	M	A	T	E	■	C	R	I	■
■	M	E	R	I	T	E	■	O	S	E	R	E	N
■	E	T	E	N	D	■	U	■	B	I	S	E	R
■	D	E	C	U	■	T	I	T	R	E	■	S	I
■	V	I	D	E	■	U	S	I	N	E	R	■	M
■	R	A	T	E	L	E	■	V	I	S	E	R	A
■	C	E	■	A	P	N	E	S	■	T	A	N	■
■	B	U	R	I	N	E	E	S	■	T	O	A	S
■	A	■	U	S	A	■	S	T	E	P	P	E	■
■	E	T	A	L	■	U	R	E	E	■	P	E	R
■	I	N	E	R	T	E	■	E	G	O	■	A	I
■	M	O	T	■	U	R	G	E	■	A	S	S	I
■	N	E	T	T	E	■	S	K	I	E	U	S	E

Une forêt sous-marine vieille de 10.000 ans découverte au large de l'Angleterre

Une forêt préhistorique, sommeillant depuis des milliers d'années sous les eaux de la mer du Nord au large de la côte est de l'Angleterre, vient d'être découverte par hasard par des plongeurs.

Au cours d'une séance de plongée en mer du Nord, Dawn Watson et Rob Spray ont mis en évidence une incroyable forêt sous-marine vieille de près de 10.000 ans. Ces deux experts de la Marine Conservation Society, ont fait leur découverte en explorant les eaux à seulement 300 mètres au large du comté de Norfolk, à l'Est de l'Angleterre. Selon toute vraisemblance, la forêt sous-marine fait partie de Doggerland, une étendue qui s'étendait autrefois entre l'Angleterre et l'Europe. Avant d'être recouverte par les eaux, cette région aurait relié la Grande-Bretagne au reste du continent.

Un témoignage d'une période préhistorique

Les paléontologues estiment que la zone était habitée par des hommes durant la période du Mésolithique. A cette époque de la préhistoire, le climat était relativement proche de celui d'aujourd'hui. Les humains assuraient leur subsistance par la

chasse et la cueillette. D'ailleurs, des outils et armes préhistoriques ont été retrouvés dans le Doggerland pour en témoigner. Dawn Watson a été la première à découvrir la forêt sous-marine. Elle raconte son impression au *DailyMail* : "Je n'en croyais pas mes yeux au début". Elle poursuit : "La mer était assez forte sur le rivage alors j'ai décidé de plonger un peu plus loin et après avoir nagé au-dessus de plus 300 mètres de sable je me suis retrouvée face à une longue et sombre crête". Quelques instants ont été nécessaires à la plongeuse pour comprendre de quoi il s'agissait. Elle explique : "Quand j'ai regardé de plus près, j'ai réalisé que c'était du bois et quand j'ai nagé plus loin j'ai commencé à trouver des troncs d'arbres entiers avec des branches sur le dessus, qui semblaient être tombés". De nouvelles perspectives Ces arbres, vieux de plusieurs milliers d'années, ont appartenu autrefois à une immense forêt. Cet écosystème terrestre a disparu sous les eaux après la fin de la dernière glaciation, lorsque les calottes glaciaires ont fondu et le niveau de la mer a augmenté de près de 120 mètres.



De la forêt préhistorique il reste désormais ces troncs allongés par dizaines sur le fond marin. Ces vestiges forment des récifs naturels abritant de nombreux spécimens d'animaux et végétaux aquatiques qui n'ont pas hésité à les coloniser. Dawn Watson et Rob Spray envisagent d'y effectuer des analyses au radiocarbone afin de découvrir leur âge exacte. Mais de nouvelles expédi-

tions sont d'ores et déjà prévues dans la zone. "Nous avons l'intention de faire plus de plongées afin de cartographier la forêt et avoir une idée de sa taille" ajoute la scientifique. "C'est très excitant car elle peut abriter de nombreux fossiles de mam-mouths et ou de créatures marines", conclut-elle.

Une inquiétante lumière bleue apparaît dans la baie de Hong Kong

Ces derniers jours, des biologistes marins ont rapporté un phénomène inhabituel observé dans la mer bordant la ville de Hong Kong, en Chine. Des taches bleues fluorescentes miroitaient à la surface des eaux au large de la côte. Si le phénomène immortalisé en images peut avoir quelque chose de fascinant, voir féérique, il n'en reste pas moins inquiétant. Ces lueurs bleutées sont en effet la conséquence de la prolifération d'un micro-organisme vivant unicellulaire connu sous le nom de *Noctiluca* scintillans ou plus généralement noctilue. Il s'agit d'une espèce de dinoflagellés, bioluminescente qui se retrouve dans une moindre mesure dans la plupart des mers et océans du globe.

Une lumière qui apparaît quand l'eau bouge

Il est d'ailleurs possible de l'observer la nuit dans les sil-lages d'un bateau ou en agitant tout simplement sa main dans l'eau. Les noctiluques possèdent en effet la particularité d'émettre de la lumière la nuit sous l'effet d'une déformation de leur surface cellulaire. Une caractéristique qui leur permet d'attirer leurs proies parmi lesquelles du

phytoplancton. "Vous pouvez voir la lumière bleue s'il y a une vague, un bateau qui bouge ou qu'une pierre est jetée dans l'eau", a expliqué un photographe local qui a pris des clichés du phénomène. "Il n'y avait pas de lumière bleue quand l'eau était calme, c'est pourquoi de nombreuses personnes ont jeté des pierres dans l'eau dans le but de la voir", a-t-il poursuivi repris par CNN. Néanmoins, si les créatures sont fascinantes, leur prolifération est loin d'être un bon signe. Elle témoigne même d'une source importante de polluants agricoles pouvant avoir, comme on peut s'en douter, des effets dévastateurs sur l'environnement marin. Les populations de noctiluques se développent en effet de manière beaucoup plus importantes lorsque de l'azote et du phosphore sont rejetés dans la mer via les eaux de ruissellement. Samantha Joye, océanographe, et membre de l'équipe en charge de la surveillance de cet écosystème a commenté les images de la côte d'Hong-Kong à l'Associated Press. "Ces photographies sont magnifiques. C'est juste extrêmement regrettable que la magnifique et mystérieuse lumière bleue soit créée par *Noctiluca*", a-t-elle indiqué. Selon Michelle Cheung, du Centre de Ressources et

d'Eco-éducation de la ville, cette prolifération serait causée par une forte pollution provenant notamment de Tolo Harbour, qui aurait été exacerbée par le rythme lent des courants. "Hong Kong et tout le delta de Pearl River a un gros problème avec les eaux usées", qui sont rejetées directement dans l'océan à certains endroits, a relevé David Baker, du Swire Institute of Marine Science à l'Université de Hong Kong. "Et c'est sans aucun doute un facteur dans la prolifération de ces planctons". Une accumulation d'algues toxiques Bien que l'organisme ne soit pas nécessairement dangereux pour l'homme, il est conseillé de ne pas consommer les poissons capturés dans les endroits où il est en trop grosse quantité. Le spécimen est en effet à la base du réseau alimentaire et sa multiplication peut favoriser la contamination des animaux environnants. "Noctiluca est à la fois un prédateur et une proie et peut finalement amplifier l'accumulation dans la chaîne alimentaire d'algues toxiques", également capables de consommer à outrance l'oxygène présent dans les eaux environnantes, a expliqué à l'AP, l'océanographe R. Eugene Turner de la Louisiana State University.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

Hydravion

Inventeur : Henry Fabre Date : 1910 Lieu : France

Quelle curieuse idée que de vouloir faire flotter un avion censé... voler. C'est pourtant le pari fou de Henri Fabre. Ce n'est pas le premier à s'y frotter, mais c'est le premier à réussir à décoller d'une surface aquatique. Ce n'est pas la mer, ni même l'océan mais qu'à cela ne tienne, l'exploit reste valable de nos jours encore !



LES SIMPSON MILLIE LE PETIT ORPHELIN

20h45



Lors d'un pique-nique, les parents de Milhouse annoncent à leur fils qu'ils se remarient. Ce dernier est excité par cette nouvelle, car il restera chez les Simpson pendant le voyage de noces. Mais, lors de la croisière, les époux, qui ont trop bu, tombent du bateau et disparaissent en mer. Millie, d'abord effondré, décide d'agir en adulte, ce qui plaît beaucoup aux filles de l'école. De son côté, Marge est en colère parce qu'Homer ne se souvient plus de la couleur de ses yeux. Elle choisit de porter des lunettes de soleil jusqu'à ce que la mémoire lui revienne.

PÈRE ET MAIRE LE CHOIX D'AGATHE

22h30



Le père Erwan est indigné ! Comment Hugo, le maire de Villegrand, peut-il inciter ses administrés à fêter Halloween, une célébration commerciale, à l'heure où l'on devrait se recueillir en souvenir des morts ? Les deux amis d'enfance s'opposent, une fois de plus, et Hugo est furieux de devoir aller récupérer à l'église Marie-France, sa secrétaire, plus fidèle aux prêches d'Erwan qu'aux dossiers municipaux. Quand Erwan, bien décidé à arracher les hauts parleurs qui diffuse dans toute la ville la musique impie, rentre chez lui, il se retrouve nez à nez avec une ravissante jeune femme. Agathe l'attend sur le pas de sa porte.

C'EST VOTRE VIE ! ANNIE CORDY

20h45



À l'occasion de ses 70 ans de carrière, Anny Cordy va revisiter, le temps d'une soirée, les étapes marquantes de sa vie. À l'aide de chansons et de nombreuses images d'archives, Stéphane Bern nous propose de découvrir le parcours de l'une des artistes les plus populaires de France. Beaucoup de surprises, préparées à son insu, seront également livrées par ses proches et par des artistes issus de toutes générations. Dans une ambiance de fête, vous redécouvrirez aussi ses plus grandes chansons («Tata Yoyo», «La Bonne du curé», «Hello Dolly», «Nini la chance»...). Chanteuse, comédienne, meneuse de revue... Annie Cordy va revivre avec humour et émotion les temps forts de son parcours.

LE SANG DE LA VIGNE, COUP DE TONNERRE DANS LES CORBIÈRES

22h40



Une maison d'édition languedocienne propose à Benjamin Lebel de publier ses textes de jeunesse. Il décide de revenir sur les traces de ses premiers écrits et arrive à Narbonne, accompagné de son assistant Silvère Dugain. Luc Tournel et Louis Marsaint les accueillent bouleversés, leur conseiller d'édition, Jérôme Sévérino dit «Géronimo», qui leur avait recommandé Benjamin, vient d'être renversé par une voiture. Il est entre la vie et la mort. «Géronimo» succombe à ses blessures. Les éditeurs sont persuadés qu'il s'agit d'une exécution et non d'un simple accident de la circulation. Benjamin ne peut s'empêcher d'enquêter discrètement.



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

NAPOLEON, LA CAMPAGNE DE RUSSIE LA MOSCOVA

20h50



1811. La Russie et la France sont alliées, mais Napoléon reproche au tsar Alexandre Ier sa politique commerciale favorable aux Anglais. Voulant à terme affaiblir ses ennemis jurés d'outre-Manche, Napoléon prépare une guerre punitive contre la Russie, qu'il espère ramener à la raison en deux mois. Juin 1812 : la plus grande armée jamais vue dans l'histoire européenne pénètre sur la terre des tsars. Mais les Russes refusent le combat et reculent, pratiquant la politique de la terre brûlée pour épuiser et affamer l'envahisseur.

FORT BOYARD

20h45



Le Fort va une nouvelle fois mettre au défi une équipe de personnalités au cours d'épreuves plus insolites les unes que les autres. La règle du jeu est toujours la même : amasser le plus de boyards possible afin de venir en aide à une association. L'équipe de ce numéro est composée de Philippe Etchebest, chef étoilé ; Pauline, chanteuse ; Jennifer Lauret, comédienne ; Ariane Brodier, animatrice télé, Victoria Montfort, comédienne ; et le basketteur Nicolas Batum. Tous joueront pour l'Association BatuMama qui a pour objectif de soutenir les jeunes mamans africaines et de les aider à soigner leurs bébés.

NCIS : LOS ANGELES LE PORTE-BONHEUR

20h50



Le NCIS enquête sur le vol des plans du nouveau drone mis au point par la Navy. Sam avait assuré la protection rapprochée en Arabie Saoudite de Jessica Peyton, l'ingénieure en chef de ce projet. Alors que celle-ci croit sa fille de 10 ans en sécurité avec son père, Sam est persuadé que l'enfant a été kidnappé dans le cadre de cette affaire.

VENDREDI, TOUT EST PERMIS AVEC ARTHUR

20h50



Ce soir, Arthur a convoqué un casting de rêve pour une soirée pleine de bonne humeur, de jeu et de rire, avec un seul mot d'ordre : tout est permis ! Qu'ils soient habitués ou novices, les nombreuses personnalités présentes sur le plateau d'Arthur se frotteront aux épreuves désormais cultes de l'émission, comme le célèbre «Décor penché»... Tout au long de la soirée, les célébrités devront plus que jamais faire appel à leur sens de la dérision et à leurs dons d'improvisation pour mimer, mais aussi chanter... La seule règle de la soirée : tout est permis !

MIDI
Quotidien national d'information - 100%

Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication
Sihem Henine
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.78.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression : Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire : SGA Bouzarrah : 0210007113000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulaha Rostomia Clairval - Alger

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Natalia Vodianova

en couverture de
Vogue Japon !

Natalia Vodianova ne s'arrête pas et enchaîne les couvertures du magazine Vogue. Ce mois-ci, on la découvre en hippie-chic aux cheveux fous pour le Vogue Japon



Paulina Vega

nouvelle Miss Univers

Paulina Vega a été désignée Miss Univers. La jeune étudiante en commerce a devancé Miss Amérique, Miss Pays-Bas, Miss Jamaïque et Miss Ukraine.

Ellie Goulding

la voix avant le
physique

Contrairement à beaucoup de ses petites camarades, c'est avant tout pour sa musique et non par son physique qu'Ellie Goulding a su tirer son épingle du jeu.



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	06h15
Dohr	13h02
Asr	15h51
Maghreb	18h17
Icha	19h39

CENTRE CULTUREL AÏSSA-MESSAOUDI DE LA RADIO ALGÉRIENNE

Le groupe espagnol de musiques du monde "Zoobazar" enflamme la scène

Le groupe espagnol de musiques du monde "Zoobazar" a animé un concert jeudi soir à Alger, dans une ambiance survoltée, créée par une fusion prolifique des genres où les modes orientaux se sont mêlés au jazz, au rock et au flamenco.

Pas une place de libre au centre culturel Aïssa-Messaoudi de la Radio Algérienne devenu le temps d'un concert un carrefour incontournable à toutes les cultures du monde, conviées par le talent et la créativité des quatre musiciens époustouflants.

Amir John Haddad, chef d'orchestre, au oud (luth), saz et au bouzouki, Diego Galaz au violon, strohviol, scie, et à la mandoline, Hector Tellini à la basse et Manuel de Lucena à la percussion et à la batterie, ont gratifié l'assistance, près d'une heure et demie durant, d'une vingtaine de pièces diverses et riches.

Les pièces, *Abandolao Mediterraneo, Remember, Getxo, Dunas, Taksim, Saba, Isphahan, Langa Nahawand, Chutwat Habibi,*

Nieve, Zoobazar, Cuerno De Oro, Funfaria, Bint Ech'Chalabya, Ifrit et d'autres encore ont donné lieu à de belles passerelles d'échanges entre les peuples. Des mélanges subtils de sonorités, signe d'une musicalité de haute facture, ont allié le quart de ton des modes et taqacims orientaux aux rythmes composés de la variété occidentale et la musique Jazz, sur une harmonisation polyphonique très recherchée. Les instrumentistes, le chef d'orchestre en particulier, brillant de maîtrise et de technique ont été longuement applaudis par le public, après l'exécution ensembles avec beaucoup de dextérité et sur un tempo rapide, de passages en quadruples croches qui ont inévitablement suscité l'euphorie dans la salle.

Né en 1975 à Fribourg en Allemagne, Amir John Haddad, est d'origine palestinienne-colombienne. Formé par son père à la musique Flamenco, il s'installe à l'âge adulte en Andalousie pour s'imprégner de ce genre musical fédérateur.

Le maestro, s'étant déjà produit à Alger le 23 juillet 2014 avec la troupe de musique Flamenco "Caravana", a déclaré vouloir "offrir un espace d'expression et de rencontres où toutes les cultures du monde puissent +se parler+ dans le langage universel de la musique".

Le public homogène, présent sur invitation, a bien apprécié la prestation du groupe espagnol, lui donnant du répondant et savourant chaque instant du spectacle dans l'allégresse et la volupté. Le groupe Zoobazar, dont l'étymologie est tirée des racines "Zoo" (idée d'un rapport inné et spontané avec la nature), et "Bazar" (lieu d'inspiration offrant la possibilité de façonner sa propre esthétique), mélange différents styles de musiques, allant du traditionnel, à l'universel, passant par le méditerranéen.

Le folklore ibérique, balkanique, grec, turc, oriental, du Moyen-Orient, d'Afrique du Nord et



même le folklore indien, sont savamment fusionnés avec des arrangements occidentaux et différents genres et styles de musiques (funk, rock jazz...). Le groupe Zoobazar a été nommé à "Ima indépendant music awards" aux États-Unis en 2012 dans la catégorie du meilleur album World Beat avec *Uno*, leur premier CD et pour la meilleure chanson traditionnelle avec *Funfaria*, du folklore balkanique. Qualifiant son style de "Méditerranéen World Music Fusion", le groupe Zoobazar, qui compte également à son actif un deuxième album *Dos*, œuvre à mettre en valeur l'ensemble des cultures méditerranéennes. Organisé par l'ambassade d'Espagne en Algérie et l'institut Cervantes d'Alger, en collaboration avec la Radio algérienne, le spectacle du groupe Zoobazar a été programmé pour une représentation unique.

BILAN 2014 DE LA LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE DROGUE

17,63 tonnes de kif et 71.058 comprimés de psychotropes saisis

Au moins 17,63 tonnes de kif traité et 71.058 comprimés de psychotropes ont été saisis en 2014 par les différentes unités de la Gendarmerie nationale dans le sud-ouest du pays, a-t-on appris du chef du troisième commandement régional de ce corps sécuritaire à Béchar. Les saisies ont été effectuées lors de 172 affaires liées au trafic de drogue, impliquant 247 individus, traitées par les unités de la Gendarmerie nationale des wilayas de Béchar, Adrar et Tindouf, a précisé le général Djamel Zghida, dans un bilan annuel des activités du commandement régional de ce corps d'armée. La "nette régression", enregistrée en 2014 par rapport à 2013 où plus de 39 tonnes et 29.649 comprimés de psychotropes avaient été saisis, s'explique par le renforcement des dispositifs de surveillance au niveau des frontières dans le sud-ouest du pays, longues de 2.825 km, et aussi par l'adaptation des unités de la Gendarmerie nationale aux nouveaux modes opératoires utilisés par les trafiquants dans ces zones sahariennes et éparées. L'adaptation s'est faite sur la base d'une exploitation rationnelle et minutieuse des renseignements sur les mouvements suspects à travers cette bande frontalière partagée avec le Maroc, le Mali, la Mauritanie et la République arabe sahraouie démocratique, mais aussi à travers les investigations diligentes par les unités spécialisées de la Gendarmerie nationale qui maîtrisent parfaitement le terrain. En matière de lutte contre la contrebande, 259.360 litres de carburant, 396.639 tonnes de denrées et produits alimentaires, 91 véhicules, tous types confondus, et 20.534 cartouches de cigarettes, ont été également saisis par les mêmes unités à travers ces zones frontalières, a fait savoir le général Djamel Zghida. Un total de 126 têtes de cheptel, 112 articles électroniques et 6.899 effets vestimentaires, tous destinés à la contrebande, ont été saisis au cours de la même période, au titre de la lutte contre les différents réseaux de contrebandiers et trafiquants de tous genres.

Les efforts déployés par le commandement national de la gendarmerie ont permis la réalisation d'une couverture par les unités de la Gendarmerie nationale de la région du sud-ouest du pays à hauteur de 78 % au début de 2015, alors qu'en 2014 elle n'était que de 71 %, permettant une nette amélioration de la situation sécuritaire à travers cette région qui couvre un territoire de 748.245 km². Cette région vient d'être renforcée par deux unités des sections de sécurité et d'intervention à Bordj-Badji-Mokhtar et Timimoun..

FIÈVRE HÉMORRAGIQUE EBOLA

La maladie "non encore endiguée" selon l'Onu

L'épidémie d'Ebola "n'est pas encore endiguée", malgré la diminution du nombre de cas de cette maladie, a averti jeudi le coordinateur spécial de l'Onu pour la lutte contre cette fièvre hémorragique. "Le nombre de cas décroît de semaine en semaine et tend vers zéro dans beaucoup d'endroits, mais la maladie est encore présente dans un tiers des zones des trois pays touchés", a dit David Nabarro à Addis Abeba à la veille du 24^e sommet de l'Union africaine (UA) qui abordera le sujet. "Nous avons encore des flambées occasionnelles et des surprises avec de nouveaux cas, hors de nos listes" de proches de malades, a-t-il

souligné. Cela signifie que "l'épidémie n'est pas encore endiguée", a-t-il mis en garde, "nous devons poursuivre notre effort, de façon même plus intense". M. Nabarro s'est dit inquiet de l'arrivée prochaine de la saison des pluies et a appelé à la mise en place d'un réseau "d'intervenants locaux" avant que les précipitations ne rendent certaines zones difficilement accessibles. Les dirigeants africains se pencheront lors du sommet de l'UA prévu les 30 et 31 janvier en cours à Addis Abeba sur le rétablissement économique des pays touchés par le virus Ebola, qui a fait 9.000 morts en un an essentiellement au Liberia, en Guinée et en Sierra Leone.

TÉMOIGNAGE DU PROFESSEUR SLIMANE BENAZIEZ

"L'Emir Abdelkader n'était aucunement affilié à la franc-maçonnerie"

LEmir Abdelkader n'a jamais été affilié à la franc-maçonnerie comme rapporté par certains écrits, a affirmé jeudi à Alger le Professeur Slimane Benaziez, soutenant que les grandes loges de France et du Grand-Orient ont tenté de récupérer à leur profit les échanges épistolaires qu'elles ont entretenues avec le personnage. Figurant parmi les aspects qui continuent de faire polémique à ce jour, les liens entre l'Emir Abdelkader et la franc-maçonnerie ont fait l'objet de plusieurs interprétations alors que la dimension de cette personnalité est "au-dessus" de ce que véhiculait cette société secrète, a précisé M. Benaziez dans une conférence axée sur cette thématique. C'est notamment la loge Henri IV qui avait tenté de récupérer l'Emir Abdelkader, considéré comme le fondateur de l'Etat algérien moderne, en se référant aux échanges épistolaires entretenus avec ce dernier, a

explicité l'intervenant. Remettant en cause certains écrits, dont celui de Bruno Etienne, qui attestait que l'Emir avait été initié à distance par la loge en question, il a ajouté que "les usages même de la franc-maçonnerie excluaient une quelconque initiation à distance". "Le 1^{er} juin 1864, l'Emir se trouvait encore en exil en Syrie, il était alors impensable qu'il se soit mis à s'initier à la franc-maçonnerie", a-t-il argué, réfutant en outre que cette personnalité historique ait pu être affiliée à la loge d'Alexandrie, comme également rapporté par diverses publications. "De par sa grande éducation, l'Emir répondait à tous les écrits qui lui étaient adressés, dont ceux qui parvenaient de la franc-maçonnerie", a encore clarifié M. Benaziez, démentant qu'il se soit rendu à la loge Henri IV durant la même (1864) année, lorsqu'il s'était rendu à Paris pour assister à l'Exposition universelle. Il a soutenu, par ailleurs, qu'en sauvant 12.000

chrétiens de la mort à Damas depuis 1855, l'Emir Abdelkader n'était aucunement mû par des valeurs de franc-maçonnerie mais par celles de "l'humanisme et de la tolérance". Abordant la question de la reddition de l'Emir Abdelkader en 1847, un autre sujet prêtant à polémiques, le confédier a défendu la thèse selon laquelle cette action a été motivée par le "souci de préserver la vie de milliers d'Algériens". "Le peuple algérien était décimé à plus de ses 4/5èmes par la plus grande puissance armée coloniale de l'époque", a-t-il souligné avant de relever la volonté de l'Emir de pas être "complice de l'extermination" de ses compatriotes. Professeur à l'Ecole supérieure de journalisme d'Alger depuis 2009, Slimane Benaziez a occupé plusieurs fonctions dans l'administration, les médias, l'édition et en tant qu'universitaire.